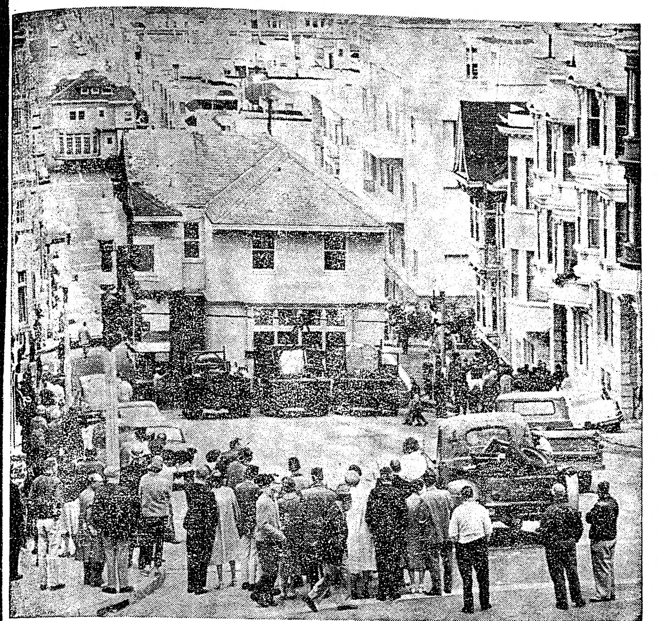
# La Survivance

**Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie**

**(A.C.F.A. — F.C.F.C.)**

VOLUME XXXIV | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 4 JUILLET 1962 | No 33

C'est jour de grand déménagement à San-Francisco: l'on a séparé une maison de quinze pièces en deux et on transporte les deux parties au bord de l'eau où elles seront installées sur des barges. De l'autre côté de la baie cette maison sera reconstruite et retrouvera sa splendeur du début du siècle.

La semaine

## Au Canada

En annonçant que le parlement serait convoqué en session en septembre prochain, M. Diefenbaker a lancé le 25 juin un appel à la nation, lui demandant de s'unir pour appuyer les mesures financières prises par son gouvernement. Il a donné les grandes lignes du programme d'austérité que son gouvernement entend suivre pour surmonter les difficultés actuelles. Après avoir révélé que les réserves canadiennes en devises étrangères ont depuis le 1er janvier 1962, baissé de $2,055,000,000 à $1,100,000,000, il a déclaré que, pour réduire le déficit budgétaire, les dépenses gouvernementales seront réduites de $250,000,000 et qu'on appliquera une hausse temporaire des tarifs.

Par ailleurs, le taux d'escompte de la Banque du Canada sera porté à 6 p. cent. M. Diefenbaker a également annoncé que le Canada a sollicité du Fonds Monétaire International un emprunt à court terme de plus d'un milliard de dollars pour renflouer ses réserves de devises. En ce qui concerne les importations, M. Diefenbaker a annoncé l'application d'une surtaxe de 15 p. cent sur certains produits qualifiés "de luxe", de 10 p. cent sur d'autres produits de consommation et de 5 p.c. sur des importations non essentielles. Les produits alimentaires, les matières premières et le matériel agricole, soit environ la moitié des produits importés, sont exemptés de surtaxes.

Les touristes canadiens sont eux aussi touchés par le programme d'austérité du gouvernement; le montant des marchandises qu'ils sont autorisés à rapporter franc de port aux Etats-Unis par année a été rabaissé de $300 à $75. En provenance des autres pays, ce montant ne doit pas excéder $100. M. Diefenbaker a également confirmé que le gouvernement maintiendra le taux d'échange du dollar canadien à 92 cents et demie par rapport au dollar américain.

* * *

Le chef du parti libéral a réservé à plus tard son jugement final sur le programme d'austérité du gouvernement fédéral. M. Pearson a toutefois déclaré que selon lui, M. Diefenbaker reconnaît maintenant que notre pays fait face à de graves problèmes financiers.

* * *

De son côté, le leader du nouveau parti démocratique, M. Douglas, a

(suite à la page 5)

## L'opinion américaine s'élève contre l'interdiction des prières à l'école

Washington. — A la suite d'une avalanche de critiques acerbes lancées contre la Cour Suprême des Etats-Unis, des membres du congrès ont recommandé que la constitution américaine soit modifiée de manière à renverser le jugement de ce tribunal interdisant les prières dans les écoles publiques.

Le premier à présenter un amendement constitutionnel afin de permettre les prières dans les écoles publiques a été le représentant Roy Taylor, démocrate de la Caroline du Nord, un pasteur baptiste qui compte l'évangéliste Billy Graham parmi ses électeurs.

Peu après, une mesure semblable a été présenté au Sénat par les sénateurs John Dennis, démocrate du Missouri, et A. Willis Robertson, démocrate de la Virginie. D'autres sénateurs ont laissé entendre qu'ils songeaient à poser des gestes similaires.

Le représentant Frank Chelf, républicain du Kentucky, a déclaré qu'il sondait l'opinion des membres du comité judiciaire de la Chambre des représentants en vue de l'amendement constitutionnel projeté. Il dit que ceux à qui il en avait parlé sont furieux de la décision de la Cour Suprême.

Le sénateur républicain Everett Dirksen, de l'Illinois a cependant exprimé des doutes sur les chances de mener bien loin ce projet d'amendement à la constitution. Il a dit aux journalistes:

"L'idée se séparation entre l'Eglise et l'Etat est tellement ancrée dans l'esprit de nos gens que je doute qu'un tel amendement soit jamais adopté. Peut-être serait-il possible d'en venir à quelque accord local volontaire permettant de réciter des prières dans les écoles publiques".

Pour qu'un amendement à la constitution ait force de loi, il doit être ratifié aux deux tiers des voix tant à la Chambre des représentants qu'au Sénat, en plus de la ratification par les législatures des trois quarts des Etats de l'Union. Ces formalités exigent habituellement des années d'efforts avant d'être épuisées.

La plupart des critiques entendues au sujet du jugement de la Cour Suprême portent sur les craintes qu'inspire sa portée éventuelle.

Ce jugement déclarait inconstitutionnellement la récitation d'une prière de 22 mots pour marquer le début des classes dans les écoles publiques de l'Etat de New-York. Mais le jugement, rendu par le juge Hugo Black au nom de ses collègues, ne laisse pas de doute qu'il s'appliquera aux écoles de plusieurs autres Etats américains.

Le jugement affirmait qu'il importait peu que les prières soient brèves et ne portent pas d'étiquette d'une dénomination religieuse, ou encore que les écoliers puissent demeurer silencieux durant leur récitation.

Une question à laquelle le jugement ne répond pas, cependant, est celle de savoir si un professeur peut, de son propre chef, amener les élèves de sa classe réciter des prières. Certains groupes vont jusqu'à prétendre que le jugement vise non seulement les prières, mais aussi la lecture de la Bible, le chant d'hymnes de Noël, etc.

Le seul membre de la Cour Suprême à exprimer sa rissidence, a été le juge Potter Stewart, qui a fait remarquer que la Cour Suprême ouvrait ses

(suite à la page 8)

La semaine

## Dans le monde

A Washington, le président Kennedy, suivant l'exemple donné il y a sept ans par le président Eisenhower, a déclaré que les Etats-Unis défendraient les îles de Quemoy et Matsu contre toute attaque des communistes si celle-ci était dirigée contre Formose. A l'occasion de la conférence de presse qu'il a donnée à Washington, le président a convenu que la concentration de troupes chinoises en face du détroit de Formose inquiétait le gouvernement américain et qu'on ne pouvait écarter la possibilité d'une attaque de leur part contre les îles nationalistes. M. Kennedy a rappelé par ailleurs que les Etats-Unis considéraient encore comme valide l'accord conclu en 1954 avec le général Chiang Kai-Chek, en vertu duquel la Chine proprement dite ne pourrait être attaquée sans que les Etats-Unis ne donnent au préalable leur consentement à une opération de ce genre.

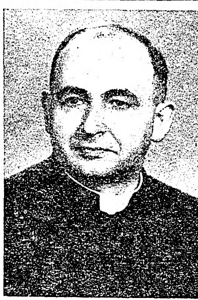
Le chef d'Etat américain a affirmé que les Etats-Unis prendront les mesures nécessaires pour assurer la défense de Formose et des Pescadores. A la demande expresse du président Eisenhower, le Congrès américain avait passé, le 29 janvier 1955, une résolution conjointe autorisant le président "à mobiliser les forces armées des Etats-Unis de la façon qu'il jugerait nécessaire afin de protéger Formose et les Pescadores contre toute attaque armée, et d'assurer la sécurité des territoires impliqués dans la défense de Formose." C'est cette solution que le président Kennedy a rappelé dans sa conférence de presse.

* * *

C'est Walter M. Schirra qui a été désigné par l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace pour accomplir le prochain voyage dans l'espace. Il est question cette fois d'un voyage de six orbites autour de la terre. Toutefois, la durée de cette prochaine aventure spatiale prévue pour la fin de l'été dépendra d'une multitude de facteurs jusqu'à ce que la capsule soit propulsée dans le vide à l'aide d'une puissante fusée. Agé de 39 ans, le commandant Walter Schirra a agi comme second de Scott Carpenter qui, à l'instar de John Glenn, a accompli trois périples autour du globe le 24 mai. Le Dr Brainerd Holmes, directeur du programme des envolées spatiales de NASA, a déclaré que tout

(suite à la page 4)







Jeudi dernier avait lieu la Bénédiction de l'église Notre-Dame des Victoires de Vimy. — Cette cérémonie fut présidée par Son Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de Saint-Paul, qui ne manqua pas de féliciter chaleureusement les paroissiens et leur zélé curé, M. l'abbé Alcidas Ricard. — L'ACFA était officiellement représentée par Me Lucien Maynard, vice-président de l'Association.

## Bénédiction de la nouvelle église N.-D. des Victoires, jeudi dernier à Vimy

### La Cérémonie fut présidée par S.E. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de Saint-Paul

Jeudi le 28 juin était un jour de réjouissance pour la paroisse de Vimy quand S.E. Mgr Ph. Lussier, notre évêque, bénissait l'église, y offrait la messe et prêchait en français et en anglais et nous adressait la parole au banquet.

Le curé, l'abbé A. Ricard et ses paroissiens étaient heureux de voir tant de prêtres et de laïcs des autres paroisses venir les honorer de leur présence en cette occasion.

Mgr E. Rooney, P.D., de Westlock, l'abbé C. Poirier (le doyen) de Barrhead, et l'abbé J. Lachance, anciennement de Vimy, nous adressèrent la parole. Le Père Alexis Auger, franciscain, l'abbé R. Bérubé de Lamoureux, les RR. PP. Desgagnés et Morin, C.Ss.R., de Morinville, W. Young de Clyde, G. H. Primeau, de Legal, A. Langevin de Picardville, les Pères McMahon, o.m.i., et Pomerleau, o.m.i., l'abbé G. Tardif de Lafond, et les abbés J.-C. Rousseau, R. Levasseur, L. Morissette, N. Mackenzie, H. Boisvert, J. Kochon, A. Desjardins, R. Bissonnette, G. Guérin, H. Tanguay, H. Bois, J. L. Pigeon et A. Terre sont venus s'unir à nous pour honorer N.-D. des Victoires.

Beaucoup des anciens de la paroisse et d'amis des paroisses voisines étaient là, même de Mallaig on voyait M. et Mme Henri Mageau, et d'Edmonton M. et Mme J.-M. Fontaine, agronome, qui travaille dans la région.

Me Lucien Maynard, C.R., vint présenter les hommages de l'ACFA. Un télégramme de félicitations du Père J. Patoine, o.m.i., nous avait annoncé sa venue. Plusieurs religieuses de la congrégation des Filles de Jésus étaient présentes dont la Mère Provinciale des Soeurs de Morinville et naturellement de Vimy.

Notre comité de construction, les trois syndics: Lucien Fagnan, Phil. Shank et Léonard Blanchette ainsi que Alphonse Bilodeau, Rosaire Fortier, François Landry, Léger Huot, Albréda Fortier, Edmond Sabourin furent applaudis, ainsi que les ouvriers Philippe Fagnan qui fut à la construction du commencement à la fin, et Alcide Sabourin et Léo Fortier qui y travaillèrent une bonne partie du temps. M. Irénée Turcotte qui nous aida grandement était dans l'Est.

M. Joseph Dusseault ne put être applaudi avec les autres membres du comité étant sérieusement malade, il ne faut pas l'oublier car il fut un des promoteurs du projet de la nouvelle église.

Inutile de dire que le curé et les paroissiens sont heureux d'avoir pu offrir à Dieu et à Marie ce nouveau temple de l'Eucharistie où ils pourront offrir le saint sacrifice, recevoir les sacrements et visiter le Bon Pasteur et y honorer Notre-Dame des Victoires.

Merci pour les dons généreux.

A. Ricard, ptre

La semaine

## A Québec

Le premier ministre du Québec a déclaré que la province a un urgent besoin des ressources financières et de fonctionnaires compétents. M. Lesage s'adressait au congrès de l'industrie textile canadienne, à la Pointe-au-Pic, près de la Malbaie. Il a révélé que les différents ministères de la province avaient besoin cette année d'une somme d'un milliard 200 millions mais que l'on avait dû limiter le budget à 950 millions. Selon lui, les besoins grandissants de la province devraient être comblés par une redistribution des taxes entre Ottawa et les provinces.

Passant ensuite aux problèmes de l'administration provinciale, M. Lesage a déclaré que le gouvernement a besoin de spécialistes en administration publique, en finances et en science économique. Il a souligné qu'il s'agit là de professions relativement récentes dans la province.

* * *

Un projet de loi amendant le code de la route de la province de Québec a été adopté en troisième lecture par le conseil législatif. Au terme de cet article, toute personne enfreignant un règlement de la circulation doit recevoir un avis lui demandant de payer un dollar d'amende dans les 10 jours suivants.

* * *

L'immeuble le plus élevé du Commonwealth a été inauguré officiellement à Montréal. Il s'agit du gratte-ciel de 43 étages de la Banque Canadienne Impériale du Commerce, érigé dans l'ouest de la métropole, à l'intersection du boulevard Dorchester et de la rue Peel. Il a une hauteur de 604 pieds. Le Maire Drapeau, le Cardinal Léger, et le président de la Banque, M. McKinnon, ont présidé à

(suite à la page 8)

## LE NOUVEAU CENTRE RECREATIF DE LEGAL

L'union fait la force; les petits ruisseaux font les grandes rivières; ainsi en est-il quand tous les efforts sont coordonnés vers un même but.

Depuis son arrivée dans la paroisse, M. le curé Primeau, un instigateur de loisirs bien organisés, projettait un local où les jeunes et les moins jeunes pourraient avoir une place, j'allais dire un second "chez eux" pour se rencontrer, s'amuser dans des loisirs bien organisés; car les loisirs sont de tout âge et pour des chrétiens, ils doivent être joyeux et sains.

Le premier pas à faire dans cette entreprise était d'intéresser les adultes. Les enthousiastes ne furent pas difficiles à déceler; en un tournemain une Commission de récréation sous la direction du Conseil du village s'instaura sous la direction de M. Joe Nault; toujours et partout, envers et contre tout MM. Lucien Bergevin, Bert Telford, Léon St-Martin, Albert Pelletier et M. le curé sont là pour seconder leur président.

Sous l'impulsion de cette dynamique Commission, les plans devinrent vite des réalités; la longue expérience de M. le curé dans l'organisation de deux centres récréatifs fut une aide précieuse et fort appréciée de ses collaborateurs. Ce Centre à bâtir était une oeuvre paroissiale; tout le monde devait s'y intéresser.

Ensemble visitons le Centre et ses parages et voyons le travail accompli depuis trois ans. La première réalisation fut le nivellement du terrain; le comté Sturgeon s'en acquitta gracieusement; la Commission choisit tout de suite un emplacement pour deux patinoires, un jeu de croquet installé depuis trois ans, intéresse les personnes anvieuses d'exercices modérés ; les plus âgées s'intéressent à lancer les fers à chevaux.

Comme il faut toujours désirer plus et mieux, nos bonnes gens ne se contentèrent de ces premières réalisations; on coula du ciment pour une piscine afin que les plus jeunes puissent patauger et barboter à leur goût sous l'oeil vigilant de monitrices. Des kiosques surgirent ici et là sur le terrain, 16 acres, afin de fournir les rafraîchissements et les sucreries tant aux participants aux jeux qu'aux spectateurs.

L'an dernier le Conseil local des Chevaliers de Colomb offrit la somme de $1,000.00 afin de défrayer les dépenses du transport sur le terrain de jeux de l'ancienne salle paroissiale; ce ne fut pas long qu'elle subit les transformations désirées; on aménagea deux salles où s'enseignent les arts et métiers: couturières et chapelières auront leurs professeurs à l'automne; les travaux de cuir, de cuivre, de coquillage, de céramique, tout est au programme.

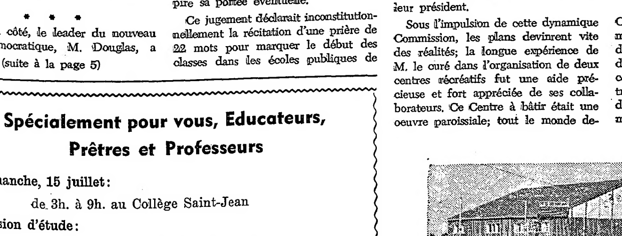
Au Centre même nous avons aussi le service d'une cuisine des plus moderne et des mieux aménagées et équipées; une grande salle de réception nous accomode dans toutes les circonstances pour recevoir nos invités; le bureau du doyen nous offre le service de toutes les inventions les plus récentes en plus du téléphone, il se trouve un système de haut-parleur et d'intercom. Sur le plancher du portique vous contemplez à loisir, si vous le désirez, la silhouette de la Citadelle de Legal, c'est évident, un artiste y a mis la main.

Autour du Centre il y a un beau terrain pour balle au camp et des estrades tout près vous offrent un siège confortable pour vous reposer tout en surveillant les activités qui se déroulent sur le terrain.

Un bel emplacement pour stationnement est à la disposition des automobilistes. Je vous laisse le plaisir de découvrir par vous-mêmes pendant les fêtes les autres commodités et jeux que vous trouverez sur le trerain et mis là pour votre commodité.

Je vous entends me demander mais

(suite à la page 5)



Extérieur du nouveau Centre récréatif de Legal qui sera béni et inauguré officiellement samedi et dimanche prochain, alors que se déroulera un programme varié et très intéressant auquel tous sont invités à participer.

## Les religieuses suggèrent à la Commission Parent d'abolir les examens en instruction religieuse

Montréal. — L'Association des religieuses enseignantes de la province de Québec a recommandé à la Commission Parent l'abolition de tout examen et de toute forme de compétition en cette matière. Le mémoire des religieuses enseignantes réclame cependant le maintien de l'enseignement religieux dans les écoles catholiques du Québec.

RECOMMANDATIONS

Considérant que l'enseignement de la religion doit, en plus de dispenser des connaissances, animer la vie du chrétien; qu'un enseignement comportant un tel engagement de toute la personne se prête mal à la compétition; et que les parents, en un tel domaine, exercent une influence déterminante, l'organisme fait les recommandations suivantes:

1. Que les autorités religieuses compétentes et celles du département de l'Instruction publique étudient la possibilité d'abolir tout examen "extra muros" et toute forme de compétition n ereligion.

2. Qu'on s'applique à trouver les moyens d'éveiller les parents à leurs responsabilités dans la formation religieuse de leurs enfants.

CATECHISTES SPECIALISES

Abordant le problème de l'enseignement religieux dans les écoles secondaires ,le mémoire des religieuses enseignantes affirme: "Dans la crise religieuse d enotre temps, l'exposition raisonnée et scientifique de la vérité de foi ne suffit plus. La dose, trop souvent minime, d'une vie chrétienne fait d'habitudes conventionnelles ne suffit pas non plus. Pour former des chrétiens et des chrétiennes convaincus, il faudrait au cours secondaire des catéchistes spécialisés".

Le mémoire souligne également que le milieu social et le milieu familial sont souvent responsables des échecs qu'on impute à l'enseignement religieux dispensé à l'école.

RECLAMATIONS ADMISES

Le mémoire note également que "les religieuses enseignantes ne s'effarent pas devant les réclamations d'une minorité non catholique. Elles les admettent en soutenant cependant que les droits des parents catholiques doivent être respectés loyalement et totalement dans tous les milieux.

## L'Amérique dépassée par l'Europe

Winnipeg. — Le standard de vie européen dépassera sans doute celui de l'Amérique du Nord vers l'année 1980. C'est l'avis d'un expert britannique qui donnait une conférence de presse.

M. R. M. Currie, directeur d ela recherche pour l'Imperial Chemical Industries, a déclaré que la différence entre les deux niveaux de vie rétrécissait beaucoup plus rapidement qu'on pourrait le croire. C'est du moins ce qui se produira, a-t-il soutenu, si la tendance actuelle s'accentue.

M. Currie a ensuite afflirmé que les nations de langue anglaise n'avaient pas suffisamment activé leur production depuis quelques années, en comparaison d'autres pays.

La conférence de presse inaugurait le congrès d'une journée des spécialistes en recherche.

**Spécialement pour vous, Educateurs, Prêtres et Professeurs**

Dimanche, 15 juillet:

de 3h. à 9h. au Collège Saint-Jean

Session d'étude:

avec Soeur Gabriel Lalemant, s.g.c., responsable nationale de l'Action Catholique Etudiante.

Thèmes présentés:

—L'éducation chrétienne: problèmes de fond.

—Catéchèse et Action Catholique.

—Pour une véritable collaboration.

Admission et souper: $1.00

Comment dompter un récalcitrant

## La honte de la paroisse

Conte de Adalbert Seipolt

(suite de la semaine dernière)

L'Lagoutte en resta bouche-bée d'épouvante. Il ne dit rien, mais son regard parlait, il disait au vicaire: "Tu te permets de réprimander Notre-Seigneur. Je le ferai savoir à l'évêque." Ce regard augmenta la nervosité de l'abbé Bouillant; il regretta d'avoir cédé à la colère; il traversa à trois reprises la sacristie d'un pas agité, essuya la sueur de son front et dit en changeant de ton: "Monsieur Lagoutte, nous n'allons pas nous disputer; autrement un schisme éclaterait dans la paroisse. En fin de compte nous sommes frères dans le Christ. Je sais que vous êtes animé de la volonté de servir Dieu, seulement votre volonté est un peu faible. Vous priez beaucoup, vous vous confessez souvent... seulement vous ne vous corrigez pas."

—La confession n'est pas faite non plus pour cela."

—Voilà encore un produit de votre théologie d'auberge", réplique le vicaire.

—Votre prédécesseur le disait. La confession est faite pour remettre les péchés. Si nous nous corrigeons d'une façon durable, qu'est-ce que nous accuserions en confession?"

—Mon cher Monsieur Lagoutte, cessez vos sophismes, je vous prie. — Savez-vous ce que sont des sophismes?

—Certainement rien de fameux. Mais je voudrais demander sérieusement à votre bonté de ne pas me faire plus mauvais que je le suis. Je ne veux pas le permettre, même à un prêtre." Dans sa voix passait un accent de menace. La patience d'un ouvrier a des limites.

—Personne ne veut vous faire plus mauvais, mais seulement vous rendre meilleur, Monsieur Lagoutte. Il est temps de terminer cette conversation. Tenez compte de mon conseil: si vous désirez conserver vos onctions dans la paroisse, n'erestez plus durant des soirées au cabaret! On peut vivre sans alcool. En Nouvelle-Zélande, par exemple la vente en est absolument interdite."

Jean Lagoutte fit un signe de tête et murmura: "C'est pour cela qu'ils sont tous là-bas des protestants fanatiques." A vrai dire, il n'avait fait cette réflexion que pour lui-même mais le vicaire la prit pour de l'endurcissement et répliqua: "Laissez de côté ces plaisanteries idiotes. Avec de telles idées vous n'irez pas au ciel. Vous flirtez avec votre faiblesse au lieu de la dompter énergiquement, Regardez-moi: je ne bois pas je ne fume pas et cela par principe. L'argent que j'épargne ainsi, je peux le donner aux pauvres.

—Et les pauvres, en revanche, peuvent prier pour que vous ne deveniez pas un Pharisien fieffé", répliqua le sacristain avec le calme d'un archevêque démissionnaire et il s'étonna de voir le vicaire se fâcher tout rouge comme un jardinier dont les polissons piétineraient les plates-bandes.

—Comment osez-vous vous permettre?" s'exclama le vicaire. — Vous m'avez traité de Pharisien."

Lagoutte recula instinctivement d'un pas. — Monsieur l'Abbé ne criez pas. Monsieur l'Abbé, songez à la dignité de cet endroit!"

—La dignité de mon état est plus important pour moi", répliqua le vicaire furieux. — Et vous l'avez souillée, sous les yeux d'un enfant. Justement vous, misérable individu, seulement catholique de nom."

—Catholique de nom?—"Le sacristain à son tour devint rouge. Les deux hommes se faisaient face comme des coqs de combat. — Je vous interdis pareille expression.'

L'abbé Bouillant donna un coup de poing sur la table aux ornements: "Maintenant c'est fini entre nous. L'un des deux doit céder la place... Quant à moi, je reste. Disparaissez, honte de la paroisse!"

Le vicaire trembla, l'enfant de choeur trembla, les rideaux tremblèrent, les burettes tremblèrent, les candélabres, les canons d'autel, les tableaux du mur aussi. Seul Lagoutte ne trembla pas. Il prit sa casquette, se dirigea vers la porte, jeta au vicaire un long regard rempli l'une tristesse mortelle et quitta la sacristie pour toujours.

Pour toujours?

Tous deux qui, dans la paroisse, apprirent par François la lamentable dispute ne voulurent pas le croire. Lagoutte n'avait jamais pu garder longtemps rancune à quelqu'un; son bon coeur, cette fois encore, interviendrait à temps, c'est-à-dire avant le prochain service divin.

Mais Jean Lagoutte était d'un autre avis. Si le vicaire dont il aurait presque pu être le grand-père, l'avait traité de honte de la paroisse, entre quatre yeux, il aurait encaissé l'insulte. Entre hommes on n'a pas besoin d'employer le même ton que dans un pensionnat de jeunes filles. Mais le vicaire l'avait apostrophé devant un enfant de choeur et jusqu'alors le sacristain avait été pour les servants de messe un personnage à l'autorité illimitée. Or, le vicaire avait porté atteinte à son honneur d'homme et de chrétien.

Etait-ce pour cela que son grand-père avait été en prison au moment de la Séparation? Etait-ce pour cela que son père avait fait don d'une statue de saint Joseph à l'église de son pays natal? Etait-ce pour qu'un jour un jeune vicaire, frais émoulu du séminaire, le mette à la porte de la sacristie? Non, cent fois non. La fidélité aussi est un vase qui peut déborder.

Malheureusement Jean Lagoutte ignorait qu'on peut se brouiller avec son curé et demeurer quand même un bon chrétien. Aussi résolut-il de changer le chaud manteau de la foi pour la froide cuirasse de l'athée. Mais c'était plus facile à dire qu'à faire.

Dans sa colère toute récente contre le vicaire, il se désabonna, sans aucun regret, des Annales de la Propagation de la Foi et du Bulletin paroissial, en même temps il calcula combien de petits verres il pourrait se payer à la place. Jean Lagoutte eut du mal à perdre l'habitude de prier. Il eut beau se répéter cent fois que la prière ne convenait pas à un athée, il se surprenait sans cesse à joindre les mains ou à faire le signe de la croix, surtout le soir. Un jour il prit même instinctivement son chapelet. En outre des idées sur l'éternité le poursuivaient jusque dans son sommeil, chose qui ne lui était jamais arrivée avant sa conversion à l'athéisme. L'incroyance aurait-elle donc aussi ses doutes? Peut-être la décoration de sa chambre était-elle cause de ces tentations; elle rappelait encore trop le temps où il était bon chrétien. Lagoutte arracha donc de la muraille les images saintes — le vicaire le lui avait déjà conseillé depuis longtemps, parce qu'il les considérait comme racoco —, il jeta à la ferraille le bénitier et au feu ses livres de prières. Il fit du petit bois avec la statue de la Vierge et le crucifix.

L'ancien sacristain croyait fortifier son athéisme par ces gestes iconoclastes. Quelle erreur! Les murs dans leur nudité et surtout la tache blanche gardant la forme de croix avaient fait de sa chambre une cellule monastique. Lagoutte n'osait plus se mettre au lit. Des moines en train de psalmodier n'allaient-ils pas le torturer en rêve? Il lui fallait donner le plus vite possible une ornementation païenne à sa chambre. Mais comment? Il n'avait pas d'argent pour acheter de nouveaux tableaux. Restait seule la possibilité de découper des images dans des revues et d'en tapisser les murs. Il fouilla fébrilement la masse le ses illustrés, mais n'y trouva pas de photo païenne utilisable, à l'exception d'une réclame représentant une ondine dans un bain d'écume et trois petits nègres à moitié nus. Naturellement cette écume et ces pagnes ne suffisaient pas pour donner à la pièce un aspect impie. Il se décida donc à acheter quelques-unes de ces revues légères contre lesquelles il mettait encore récemment en garde les jeunes gens. Il dépensa une centaine de francs. Mais il se trouva qu'elles donnaient en pleine page des photos sur le couronnement du nouveau pape. "Saperlipopette", grogna Lagoutte — n'y a-t-il pas moyen de devenir athée?" Et si j'essayais le péché mortel? Mais c'était aussi plus facile à dire qu'à faire. En effet, il ne voulait pas entrer en conflit avec la Loi et les attraits de la chair avaient disparu en lui depuis longtemps. Il dut donc se contenter de manger un rôti de porc le vendredi. Mais le prix de ce morceau de choix vint troubler sa joie impie et il dut reconnaître que vivre catholiquement coûtait bien moins cher.

(à suivre)

—Notre parler français est magnifique parce que nous l'avons appris de Corneille, de Racine, de Molière et de La Fontaine.

Ed. Montpetit

# Autour du prochain Concile oécuménique

## Et maintenant le Concile...

Rome. — La période de préparation du Concile est achevée par la dernière séance de travail de la septième session de la Commission centrale préconciliaire au début de laquelle le Pape a prononcé un discours dans lequel il a exprimé sa satisfaction pour la tâche accomplie jusqu'à ce jour.

Après avoir dit que la première condition du succès du Concile réside dans sa préparation, le Saint-Père a ajouté:

"Trois mois de recueillement, qui seront lourds de travail pour le secrétariat général et pour la Commission technique, suivront ce point d'arrivée de la fin officielle de la préparation. La célébration intime de la part des Pères épars dans le monde entier sera plus vive et plus intense; les Pères conciliaires auront le moyen de préparer leur esprit en lisant, en méditant les schémas qui leur seront envoyés en temps opportun et en y faisant des annotations". Le Pape a indiqué à cet égard que de leur côté les Pères conciliaires pourront exprimer au secrétariat général "ce qu'il leur semblerait opportun de faire connaître".

La dernière séance de la Commission centrale préconciliaire, qui marquait la fin du travail préparatoire proprement dit du Concile, a été consacrée en grande partie à l'oecuménisme, du point de vue théologique.

Le bulletin du service de presse du Concile rappelant à ce sujet l'attitude de l'Eglise dans la question du retour des chrétiens à l'unité voulue par le Christ écrit: "Une très grande prudence est nécessaire pour ne pas céder à des impulsions peut-être généreuses mais certes non éclairées et pour ne pas verser dans des formes d'indifférence religieuse ou d'interconfessionnalisme ou bien encore de compromis au risque d'aggraver l'état de choses actuel, au lieu d'y remédier. Ce que l'on peut appeler l'irénisme oecuménique est en effet quelque chose de bien différent de la véritable unité voulue et recommandée par le Christ".

Relevant que l'oecuménisme, tel que l'entendent les non-catholiques et en particulier les protestants, consiste en une sorte de fédération de toutes les églises chrétiennes à égalité de droits, le bulletin souligne que c'est sur cette base que se tinrent depuis 1910 les assemblées des églises chrétiennes non-catholiques. Le bulletin rappelle qu'en 1944 Pie XII dans un discours déclara en substance que la voie choisie par les autres églises n'était pas la bonne pour atteindre l'unité. Suit l'énumération des initiatives prises par l'Eglise depuis le Premier Concile de Lyon, au XVIIIe siècle, pour favoriser le retour à l'unité, jusqu'aux dernières initiatives de Jean XXIII, qui a constitué le secrétariat pour l'union des chrétiens en vue du deuxième Concile du Vatican.

Un schéma, se rattachant au premier sur l'oecuménisme a été en outre présenté par la Commission théologique, indique le bulletin. Ce schéma se rapporte à la Vierge dont le patronage a été invoqué par Jean XXIII sur le Concile. Le bulletin rappelle à ce sujet les paroles que prononça le Pape. "Pour prévenir, dit-il, les objections que pourraient faire les frères séparés sur le sens de la dévotion des catholiques envers la Vierge". "Certains, dit Jean XXIII, ont voulu critiquer ce sentiment dans le passé, comme s'il s'agissait d'une adoration qui est due à Dieu. Il est clair, par contre, que les catholiques vénèrent la Mère de Jésus avec tout leur enthousiasme en sachant bien que, à cause de ses prérogatives, de son privilège insigne d'être la Mère du Fils de Dieu fait homme, des dons reçus du Seigneur et le sa puissante intercession, elle est la créature qui sur la terre s'approche le plus de Dieu".

## Invitation des non-catholiques

Rome. — Les invitations aux Eglises non-catholiques en vue d'envoyer un ou des observateurs au Concile ne sont pas encore envoyées, mais très prochainement une décision sera prise à ce sujet.

A ce propos, le Saint-Père a accordé une audience au cardinal Bea, qui préside le Secrétariat pour l'Union des Chrétiens. Lui-même prendra la décision d'inviter des observateurs. La Commission Centrale en est déchargée.

Comme on le sait, le secrétariat pour l'Union des Chrétiens a eu, ces mois-ci, de nombreux entretiens avec les représentants de différentes églises non-catholiques.

Les principaux entretiens furent menés par le Patriarche Athénagoras de Constantinople, délégué général des Eglises orthodoxes et du Conseil Mondial des Eglises.

On se souviendra que d'autres entretiens furent également menés avec des représentants de l'Eglise anglicane, notamment avec le Dr Ramsay, archevêque de Conterbury, contacté par le Dr Willebrands, chef du Secrétariat pour l'Union des Chrétiens, ainsi qu'avec des représentants d'autres églises protestantes. L'église évangélique a, entre autres, détaché à Rome son représentant pour la préparation du Concile. Bien que le Secrétariat pour l'unité n'ait révélé que peu de choses, on peut tenir pour certain que toutes les églises contactées n'étaient pas prêtes à rencontrer l'Eglise catholique.

Afin d'éviter les faux-pas et les malentendus inutiles, le Secrétariat se gardera, pense-t-on, de faire aucune publicité autour de l'envoi de ses invitations.

## Le Concile et l'apostolat des laïcs

Rome. — L'apostolat des laïcs a fait l'objet, des travaux de la Commission centrale préconciliaire, qui a examiné le projet de constitution présenté sur cette question par le cardinal Cento, président de la Commission de l'apostolat des laïcs.

Le Bulletin du service de presse du Concile indique que la Commission a divisé son travail en trois secteurs distincts, surtout sur l'action apostolique proprement dite ou Action catholique; sur l'action charitable et sur l'action sociale.

Après avoir affirmé que l'apostolat des laïcs n'est pas d'aujourd'hui et remonte à l'époque apostolique, le Bulletin écrit: "A notre époque, cependant, pendant que de nombreuses activités d'ordre temporel se sont vidées de tout idéal spirituel en mettant en opposition l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, une nouvelle ferveur s'est éveillée dans les rangs des croyants pour redonner une pensée, un esprit, un visage chrétiens à toutes les expressions de la vie.

D'où la nécessité pour les laïcs, qui savent qu'ils ont leur place et leur tâche dans l'Eglise, qui savent surtout qu'ils doivent vivre et sentir avec l'Eglise en participant, suivant leurs possibilités, à sa mission de lumière et de salut, de mettre à la disposition de cette Eglise leur expérience professionnelle, leur culture, surtout leur foi pratiquée heure par heure dans la vie individuelle, familiale, sociale".

Le Bulletin indique ensuite que si les prêtres ont pour tâche de former les laïcs et de les diriger spirituellement, ceux-ci doivent s'unir dans des organisations dépendant de la hiérarchie pour étudier les moyens les meilleurs de réaliser leur apostolat suivant les besoins, les situations, les mentalités des différents pays. C'est pourquoi l'apostolat laïc devra prendre différents aspects, depuis l'enseignement du catéchisme, la transformation des milieux hostiles à l'Eglise, l'action dans les milieux ouvriers et ruraux, ainsi que dans les milieux internationaux, jusqu'à l'apostolat pour créer un climat d'union avec les frères séparés ou pour le retour à l'église des masses déchristianisées.

Affirmant enfin que l'apostolat peut se dérouler aussi dans le domaine social, économique et politique, le Bulletin indique que cette forme d'apostolat visant à faire pénétrer les principes de la doctrine sociale chrétienne dans les institutions, les lois, le monde du travail, l'école et les organismes internationaux "est basée toutefois sur des rapports différents avec la hiérarchie".

"L'Eglise, conclut le Bulletin, qui a pour mission le salut éternel de chaque homme, sait qu'elle a pour tâche aussi de sauver les hommes en se servant des moyens humains dont elle dispose, sans les arracher au monde où ils vivent, en sanctifiant au contraire la société dont ils font partie, à travers l'oeuvre des meilleurs d'entre eux".

## Chaque mois la revue Missi nous ouvre une fenêtre sur le monde

Que signifie ce nom de revue? C'est un sigle qui veut exprimer l'idéal de fraternité universelle dont s'inspirent les représentants des dix-sept instituts missionnaires qui collaborent à la rédaction de cette revue unique dans l'Eglise:

M agazine
d' I formation
S pirituelle
et de S olidarité
I nternationale

La revue "Missi" est éditée à Lyon, en France, où est née il y a 150 ans, ce qui est devenu depuis l'Organisation Pontificale de la Propagation de la Foi. Mais son vrai centre vital est dans le coeur de tout chrétien d'aujourd'hui qui devient de plus en plus conscient que "tout problème—et spécialement celui de l'évangélisation — qui n'est pas posé en termes mondiaux est un problème mal posé, donc insoluble".

"Missi" rayonne actuellement dans plus de 90 pays dont principalement en France, en Belgique, en Suisse et au Canada de plus en plus.

Simple comme "bonjour", pour vous donner à ce magazine de la chrétienté en marche: adressez la somme de $3.00, pour un an, 12 numéros, à l'agence d'abonnement PERIODICA, inc., 5090 av. Papineau, Montréal 34, qui en est le représentant chez nous. Sur demande accompagnée de vingt cents vous recevrez un spécimen de "Missi".

En vous y abonnant aujourd'hui vous ferez une bonne action en même temps qu'une bonne affaire pour vous et aussi pour vos adolescents. En effet, depuis au delà de 20 ans, tous ceux qui suivent "Missi" la classent d'emblée au premier rang des revues missionnaires. Son information et ses illustrations sont remarquables; il y circule un esprit de qualité universelle rare qui lui fait ouvrir ses pages à toutes les initiatives marquantes de l'Eglise et qui sont susceptibles d'ouvrir nos esprits et nos coeurs au souffle de l'Esprit qui veut toujours, par nous, renouveler notre terre.

## Les manufacturiers d'autos suffisent à peine à la demande

Toronto. — Les concessionnaires d'automobiles se souviendront probablement de 1962 comme l'année où leurs salles de montre ont été vidées avant même que les modèles de 1963 ne soient mis sur le marché.

La majorité des distributeurs se plaignent d'une pénurie de certains modèles d'automobiles neuves. Les concessionnaires General Motors et Ford avouent que les voitures de l'année s'écoulent avec une telle rapidité qu'ils ne seraient pas surpris d'être obligés de compter sur les manufactures soeurs des Etats-Unis pour les fournir.

## Mes fautes... vos fautes... leurs fautes...

Conduire une enquête — diriger une enquête
Connaître la gamique — connaître la musique
Connaître les airs — connaître les êtres (d'une maison)
Connaître un petit trick — connaître un petit truc
Connecter un grille-pain — brancher un grille-pain
Contracter une maison — entreprendre la construction d'une maison
Contrôler un incendie — maîtriser un incendie
Couper le respir — couper la respiration, le souffle
Créter un meuble — emballer un meuble

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

—La justice, c'est la charité suprême.

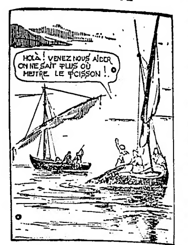
Yves Guyot

* * *

—La conscience du juste lui tient lieu des louanges de l'univers.

La Bruyère

4ième APRÈS LA PENTECÔTE




Jésus ordonne à Pierre de jeter le filet; l'Apôtre est sceptique et doute du sccès. Il obéit quand même et est récompensé: il doit demander de l'aide tant la pêche est abondante.
Laissons agir Dieu. Soyons certains qu'il ne permet pas l'épreuve pour nous taquiner, mais qu'il nous aime infiniment. U. Baeteman)
La pire insulte que l'on puisse faire à Dieu, c'est de douter de Lui. (Padre Pio)

Société Catholique de la Bible










LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.
MERCREDI LE 4 JUILLET 1962

## La Bible vous parle

Pour qui craint le Seigneur, tout finira bien, au jour de sa mort il sera béni.
(....cclî 1, 13)
(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).
(Sag. 3, 5-6)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

La foi de nos jeunes

# Du nouveau . . . pourquoi?

## Par Camille Dozois, ptre

Une nouvelle série d'articles ?

Une série paraissant régulièrement, au même endroit, chaque semaine?

Une série traitant de l'enseignement religieux ?

Une série s'inquiétant de la foi de nos jeunes?

Une série s'adressant aux parents, aux éducateurs ?

Mais enfin, pourquoi ?

Une série nouvelle: parce qu'il y a du nouveau en ce qui concerne l'enseignement du catéchisme; parce que les problèmes d'hier ne sont pas ceux d'aujourd'hui, parce qu'il est important de se tenir à date en ce domaine...

Une série hebdomadaire: parce qu'on ne peut tout dire à la fois; parce qu'il y a des choses qu'il faut dire et redire . . .

Une série qui traite d'enseignement religieux: c'est là la préoccupation constante de l'Eglise depuis que le Christ a commandé: "Allez par le monde entier, proclamez le Bonne Nouvelle à toute la création !" (Marc, 16: 15) . . .

Une série qui s'inquiète de la foi de nos jeunes: parce qu'eux-mêmes en sont inquiets; parce qu'ils ont droit d'exiger que l'on s'occupe de leur inquiétude . . .

Une série qui s'adresse aux éducateurs — parents, professeurs, prêtres —; parce qu'ils sont les responsables de la formation chrétienne de nos jeunes, parce que ce sont eux qui doivent adapter le message chrétien aux jeunes de notre temps; parce que devant une tâche si sublime, si exigeante, ils se sentent parfois désemparés, découragés . . .

En un mot, cette série veut en être une d'informations pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation religieuse de nos jeunes, à tous les niveaux.

On y parlera non seulement des aspects théoriques de l'éducation religieuse; on y présentera aussi les côtés pratiques: développements dans le domaine du renouveau catéchistique, projets, expériences, réalisations concrètes, etc.

Parents, professeurs et prêtres seront appelés à y contribuer. Et l'on espère qu'ainsi la série sera à la fois intéressante et utile.

Cette série aura réalisé son but si, dans le coeur de quelques parents, professeurs et prêtres, elle sert à éveiller ou à soutenir cette inquiétude d'Eglise qu'est la préoccupation pour la foi de nos jeunes. "Cette sollicitude revêt des formes innombrables, adaptées aux exigences et aux conditions des temps, mais toujours identiques dans leur fond, c'est-à-dire de rompre le pain de la vérité pour le peuple chrétien, en forme simple et intelligible, facile à retenir et à méditer, et à transmettre dans les familles comme un précieux héritage." (S.S. le Pape Jean XXIII, le 22 février 1962)

Nos jeunes ont faim et soif de la vérité vitale de la religion chrétienne. Qui de nous, se penchant un tant soit peu vers eux, n'a-t-il pas entendu leurs cris, parfois presque angoissés, réclamant comme la Samaritaine: "Denne-la moi, cette eau-là, afin que je n'aie plus soif !!" (Jean, 4:1), ou comme les Apôtres: "Seigneur, apprends-moi à prier !" (Luc, 11:1). C'est notre devoir de leur donner à boire et à manger . . .

Puisse cette série mettre en relief ce devoir !

Puisse-t-elle aider à le remplir !

# Les faits saillants du programme d'austérité

Ottawa. — Voici en quelques lignes les faits saillants du programme d'austérité annoncé par le premier ministre Diefenbaker:

—Une hausse temporaire des tarifs et la diminution des dépenses gouvernementales vont réduire le déficit budgétaire de $450,000,000.

—Hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada à 6 pour cent. Une surtaxe de 15 pour cent sur certains produits d'importation qualifiés "de luxe" comme les parfums, les vins, etc.; une surtaxe de 10 p. cent sur d'autres produits de consommation et enfin une surtaxe de 5 p. cent sur des importations non essentielles.

—Environ la moitié des produits importés sont exempts de ces surtaxes, soit les produits alimentaires, les matières premières, les instruments aratoires.

—Les touristes canadiens ne pourront pas rapporter franc de port pour une valeur supérieure à $75 par année au lieu de 300, en provenance des Etats-Unis et pour plus de $100 des autres pays.

—Les réserves canadiennes en devises étrangères ont baissé de $2,055,000,000 à $1,100,000,000 depuis le 1er janvier 1962.

—Le Canada emprunte à court terme et obtient des crédits à l'étranger pour un montant s'élevant à $1,050,000,000.

—Les dépenses gouvernementales sont réduites de $250,000,000.

—Le gouvernement entend maintenir à 92½ cents la valeur du dollar canadien.

—Chaque âge écrit et lit à sa manière; la jeunesse aime les événements; la vieillesse les réflexions.

Diderot

## Commissions chargées de réunifier le Congo

Léopoldville. — De nouveaux progrès ont été réalisés au cours des négociations qui se déroulent depuis un mois à Léopoldville entre MM. Adoula et Tshombé, respectivement chefs des gouvernements du Congo central et du Katanga, en vue d'une réunification du Congo. En effet, les deux chefs de gouvernements ont établi le mandat de la Commission des transports qui doit étudier les modalités d'une reprise du commerce et des échanges entre le Katanga et le Congo, interrompus depuis près de deux ans à la suite de la sécession militaire et la Commission des transports. Il reste à établir celles de la monnaie et des affaires économiques.

# Réaction des chefs de partis politiques devant le programme d'austérité du gouvernement conservateur

LESTER PEARSON

Ottawa. — Le leader libéral Lester Pearson a préféré remettre à plus tard ses commentaires relativement au programme d'austérité annoncé dimanche par le gouvernement conservateur, mais il a néanmoins exprimé l'espoir qu'il donne des résultats satisfaisants.

"En annonçant la mise en oeuvre d'un tel programme, le premier ministre Diefenbaker reconnaît que le pays fait face à de graves problèmes financiers", a-t-il dit.

Mercredi, le leader libéral déclarait que "la fuite des capitaux étrangers et les pressions dont le dollar canadien est l'objet nous conduisent vers une situation d'urgence".

Comme il l'avait fait mercredi, M. Pearson a déclaré en fin de semaine que "laction gouvernementale à l'égard de ces problèmes sera jugée par son parti uniquement en fonction des meilleurs intérêts de la nation".

M. Pearson a donné à entendre qu'il ferait une déclaration sur la situation financière du Canada une fois que M. Diefenbaker aurait expliqué ses propositions plus en détails, ce que le premier ministre à fait dernièrement à la télévision.

REAL CAOUETTE

Rouyn. — M. Réal Caouette, leader adjoint du Crédit social, a déclaré que le premier ministre Diefenbaker proposait deux solutions carrément contradictoires aux difficultés financières que connaît présentement le Canada.

"M. Diefenbaker devrait donner sa démission plutôt que de faire de semblables propositions", a-t-il déclaré.

De fait, le gouvernement tente d'imposer une politique de contrainte monétaire en tarissant dans une large mesure les sources d'approvisionnement auxquelles les Canadiens peuvent puiser pour faire les investissements et il les exhorte en même temps à faire des placements.

Par ailleurs, il réduit les dépenses gouvernementales au moment où il est nécessaire d'entreprendre des travaux publics en vue de lutter contre le chômage".

"Si ça continue, il y aura un million de sans-travail l'hiver prochain, a-t-il ajouté."

M. Caouette a affirmé que son parti s'opposera à toute politique de contrainte monétaire en temps de paix.

"Le Canada ne devrait pas avoir à réclamer des fonds de puissances étrangères en vue de stabiliser son économie" a-t-il poursuivi.

"La Banque du Canada peut nous fournir tous les crédits dont nous avons besoin. Le gouvernement a le pouvoir d'ordonner à la Banque du Canada de lui ouvrir les crédits nécessaires. Nous en avons suffisamment au pays".

S'il ne s'oppose pas à la réduction des impôts au moyen de l'imposition de droits d'entrée additionnels, M. Caouette ne saurait par contre se dire complètement d'accord en ce qui a trait à la liste des articles désignés comme "objets de luxe ou non essentiels".

Pour ce qui est de la hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada, qui sera dorénavant fixé à 6 p. cent, M. Caouette a déclaré sans ambages: "C'est ridicule !"

Si le gouvernement veut que les Canadiens investissent de l'argent, la hausse du taux d'escompte ne peut que le rendre moins accessible.

La réduction des dépenses gouvernementales serait louable si on s'appliquait également à réduire le double emploi, la bureaucratie et l'inefficacité.

Mais si on arrête ou retarde l'exécution des importants travaux publics, il ne peut en résulter qu'une augmentation du chômage et un ralentissement de notre expansion économique.

"Sous l'administration du gouvernement Diefenbaker, notre économie a marqué un temps d'arrêt. Dans notre monde moderne, quand vous n'avancez pas, vous reculez."

ROBERT THOMPSON

Détroit. — Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, a déclaré que le programme d'austérité du premier ministre Diefenbaker arrive "trop tard et n'est pas assez complet". Il aura pour effet d'augmenter le coût de la vie pour les Canadiens.

M. Thompson, qui assiste ici à un congrès d'éducation nationale, a dit que le gouvernement a prescrit un remède très fort parce qu'il n'a pas d'autre alternative.

Il semble que le fantôme de M. Coyne — l'ancien gouverneur de la Banque du Canada — est revenu pour hanter le premier ministre. Il ne fait pas de doute que M. Coyne doit trouver son attitude d'il y a un an, entièrement justifiée. Il est malheureux que M. Diefenbaker n'ait pas suivi son conseil."

"Au lieu de libéraliser le commerce, nous nous retranchons derrière des barrières tarifaires plus élevées et notre situation est encore plus exigeante.

Notre dette augmente de jour en jour et comment parviendrons-nous à rembourser nos dettes quand nous nous endettons toujours davantage?"

Le leader créditiste a ajouté "qu'une refonte de la taxation qui nous donnera plus de liberté et plus d'encouragement à croitre est d'une urgente nécessité". Les besoins de capitaux devraient être soustraits du marché commercial et on devrait les détourner vers une banque de développement municipal qui deviendrait une partie intégrante de la Banque du Canada. Elle fournirait ainsi le capital canadien nécessaire pour l'expansion d'une économie de l'entreprise privée.

Il a réclamé une libéralisation du commerce qui permettrait au Canada de vendre ce qu'il peut produire.

"Ce n'est qu'après cela que la confiance des pays voisins et étrangers dans le Canada pourra être restaurée".

T. C. DOUGLAS

Regina. — Pour le lealer fédéral du Nouveau Parti démocratique, M. T. C. Douglas, les mesures financières annoncées par le premier ministre Diefenbaker démontrent clairement la nécessité de réunir les Chambres le plus tôt possible.

"Personne ne saurait mettre en doute le besoin de mesures à longue portée dans les circonstances actuelles.

"Le véritable drame réside dans le fait qu'elles sont requises depuis longtemps et que le gouvernement a persisté à faire le jeu de l'autruche face à une crsie qui s'annonce depuis longtemps".

On remarque, de dire le leader du NPD, l'absence totale de toute mesure concrète susceptible de ressusciter l'économie canadienne.

"Au contraire, le gouvernement adopte une ligne le conduite qui entraînera inévitablement la contrainte monétaire, la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation du coût de la vie.

"Par voie de conséquence, le grave problème du chômage va prendre des proportions plus alarmantes encore.

"Ce qu'il nous faut, c'est l'adoption d'un programme de planification tel que celui prôné par le NPD et qui mabilisera les ressources financières, matérielles et humaines du pays".

—Hélas si ta main chaste ouvrait ce livre infâme
Tu sentirais soudain Dieu mourir dans ton âme.

Victor Hugo



Au cours d'une réception qui eut lieu au château Akerhus, à Oslo, après un défilé aérien célébrant le 50e anniversaire de l'Aviation royale de Norvège, le vice-maréchal de l'Air et Mme Larry Wray ont rencontré le roi Olaf V de Norvège (à droite) ainsi que le lieutenant-général O. Bull (centre), Chef de l'aviation royale de Norvège.

# M. Kennedy recommandera au Congrès de réduire l'impôt sur les revenus

Washington. — Le président Kennedy s'est engagé à recommander au Congrès une réduction générale de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés commerciales qui entrerait en vigueur le 1er janvier.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le chef de la Maison Blanche a d'autre part exhorté les chambres à voter sans délai les autres mesures de caractère économique qu'il a proposées. "Il ne faut pas être des témoins passifs et regarder notre économie s'épuiser . . ."

En réalité, a-t-il ajouté, l'économie progresse, mais il reconnait qu'elle n'a pas le dynamisme qui serait souhaitable, le taux de croissance n'étant pas aussi élevé qu'il devrait l'être.

Les profondes modifications fiscales q)u'il recommandera cette année et qui entreront normalement en vigueur en janvier, comporteront des réductions d'impôts, lesquelles, a-t-il dit, ne seront pas pleinement compensées par d'autres dispositions.

Le président, au début de sa conférence de presse, a donné lecture d'une déclaration liminaire sur l'état de l'économie et sur les impôts. Au sujet de la chute des cours de la Bourse, le président a rappelé ce qu'ont déclaré la plupart des spécialistes, qu'un marché dont les prix étaient gonflés, ne pourraient tenir longtemps. Mais les ajustements necessaires, a-t-il dit, ne doivent pas ralentir le rétablissement. Les indices de l'économie sont à la hausse, a-t-il souligné; les consommateurs ont assez d'argent en mains et les perspectives de relèvement sont bonnes; mais il faut prendre les mesures qui s'imposent pour empêcher une nouvelle récession.

Le régime fiscal doit être conçu de telle sorte qu'il n'impose pas un fardeau trop lourd à l'économie américaine, surtout si l'on compare celle-ci à la prospérité du marché commun de l'Europe. Or, les effets d'une structure fiscale trop lourde se sont fait sentir en 1958, date à laquelle le pays émergeait d'une récession.

Le président a rappelé quelques-unes des propositions dont il a saisi le Congrès et à l'égard desquelles il souhaite des mesures rapides. Il s'agit notamment:

1—d'une mesure visant à exonérer les entreprises industrielles, d'une partie de l'impôt afin de faciliter l'investissement et les dépenses d'équipement. Il s'agit d'une réduction de l'ordre de $1,300,000,000.

2—d'une demande de pouvoir autorisant le président à réduire l'impôt sur le revenu de cinq pour cent en cas de récession.

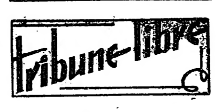
3—l'abolition de la taxe de 10 pour cent sur le prix des voyages en chemin de fer et en autobus.

Ces mesures, et d'autres encore dont les Chambres sont et seront saisies, a dit M. Kennedy, constituent "des stimulants et des garanties présentement jugés nécessaires".

## Comment améliorer les relations Canada-E.-U.

Pittsburgh. — M. R. A. Farquharson, responsable de l'information à l'ambassade canadienne à Washington, a déclaré que les relations entre le Canada et les Etats-Unis s'amélioreraient si les communications publiques pouvaient se faire aussi efficacement que les conversations bipartites entre les gouvernements des deux pays.

M. Farquharson a dit que les relations entre les deux pays n'ont jamais été meilleures, mais que si les grands moyens de diffusion accomplissaient un travail aussi efficace que les diplomates, le travail de ces derniers en serait grandement facilité.




## Pourquoi pas une seule célébration?

M. le Rédacteur,

En lisant les nouvelles parues dans la dernière "Survivance", je constate que dans la seule région d'Edmonton, trois "pique-niques" de la Saint-Jean-Baptiste eurent lieu simultanément.

Un article rapporte une assistance d'environ mille personnes, un deuxième courrier en rapporte cinq cents. Le troisième, ne mentionne pas de nombre, mais j'en supposerais un autre cinq cents.

C'est édifiant à première vue, mais je ne suis pas nécessairement édifié.

Pourquoi n'a-t-on pas essayé de grouper ces trois célébrations en une seule, à l'une des trois places, et avoir une célébration grandiose de deux mille personnes plutôt que ces trois fragments?

Je me demande si nos Canadiens jouissent d'une surabondance d'initiative, ou, s'ils ne souffrent pas plutôt, de la plaie que l'on appelle "la division", la duplication, et un goût morbide pour "la petitesse".

D'après les rapports que j'ai lus et entendus, le nouveau secrétariat devait, entre autres choses, coordonner les efforts . . . qu'en est-il?

Un qui aime la saine coordination.

## Méditation sur la méditation

M. le Rédacteur,

Une campagne entreprise aux Etats-Unis il y a quelques années, avait pour but, selon le slogan anglais de: "Put back Christ into Christmas".

Il est peut-être temps que nos Canadiens français remettent le vrai SAINT-JEAN BAPTISTE dans leur fête patronale de la Saint-Jean-Baptiste.

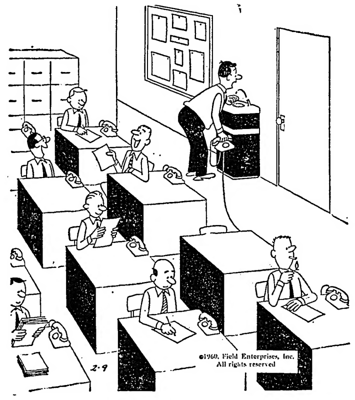
De toutes les annonces et les articles écrits dans "La Survivance", aucun n'a mis en relief notre saint patron par rapport à nous et à notre mission. Seul, l'article de la colonne "Horizon", signé J.P., s'en approche quelque peu.

Les premiers Chrétiens christianisaient, lorsque possible, les coutumes païennes comme c'est le cas pour la fête de la Chandeleur — Il semble, au contraire, que les "chrétiens canadiens-français" du XXe siècle sont à "paganiser" la fête, non seulement de leur patron, mais du saint dont Jésus disait: "Jamais le fils d'une femme n'a été plus grand."

A propos, mes félicitations à l'auteur de l'article substantiel mentionné précédemment.

Jean Baptiste

**Devinez qui . . .**



. . . s'attend d'être père très prochainement

## SAINT-JOACHIM

Les Frères Alfred Groleau et Denis Châtain du scolasticat de Lebret ont passé quelques jours avec leurs parents avant de se rendre dans des missions où ils assisteront les Pères pour les vacances. Il nous fait toujours plaisir de revoir ces jeunes de notre paroisse et nous admirons leur dévouement pour l'aide précieux qu'ils donnent aux missionnaires.

Mme Jacques Jenvrin, de Tampa, Floride, est à Edmonton où elle visite sa mère et les membres de sa famille ainsi que ses nombreux amis. Elle est accompagnée de sa jeune fille Anne-Marie.

Mme J. E. Roby, de la Province de Québec, est en visite chez sa mère Mme G. A. Thibault et ses soeurs; son fils Robert l'accompagne.

M. et Mme Monast partaient jeudi pour la Province de Québec où ils visiteront leurs parents et amis.

Mme Jacques Baril est actuellement dans la Province de Québec où elle visite ses parents. Elle se rendra aussi aux Etats-Unis et en Ontario.

Mme V. Bourbonnais prenait l'avion la semaine dernière pour Ottawa et de là elle se rendra dans la Province de Québec.

M. et Mme Lucien Durocher de Donnacona, P.Q., sont en visite chez M. et Mme Langlais.

Félicitations au jeune Raymond Baril fils de M. et Mme Jacques Baril qui a obtenu la médaille d'argent pour la plus haute moyenne dans le cours des Arts au Collège St-Jean. Décidément nos jeunes de la paroisse nous font honneur.

A tous bonnes vacances, il fait bon de changer, pendant quelques semaines la vie et l'horizon.

BAPTEMES:

Marie Louise Michelle, fille de M. et Mme Michel Morin. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Moret.

Jean Bernard, fils de M. et Mme Noël Constantin. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Constantin, grands-parents de l'enfant.

NOS MALADES:

M. Antonio Lemoine à la Miséricorde et Madame Alfred Tougas à la Général. Nous leur adressons nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

## MORINVILLE

Environ 150 personnes se sont réunies, mercredi le 27 juin dernier, à la salle paroissiale, afin de participer au banquet, marquant l'ouverture officielle du service d'aqueduc dans notre ville.

Quelques personnes, ont fait à cette occasion des discours de circonstance, entr'autres, notre maire, M. Art. Soeteart, M. Everett, notre député, M. Stapleton, un de nos conseillers et gérant du magasin de ferronnerie, et aussi, notre pro-maire, M. Art Ramsay. Après eux, nous reconnaissons que ce service aura des répercussions très heureuses pour notre ville, puisque déjà plusieurs permis de construction ont été accordés, et nous avons mille raisons de croire que les choses continueront de s'améliorer.

A la table d'honneur nous remarquions: notre pasteur, le R.P. L. Desgagnés, C.Ss.R., notre maire, M. Art. Soeteart, le pro-maire, M. Art Ramsay, et M. et Mme Keith Everett, M. et Mme Ken McMillan.

Avant ce délicieux banquet, préparé par les dames du CWL, dont Mme Cecilia Bronneis, avait la charge complète, nos gentils pompiers ont donné à nos distingués visiteurs, une démonstration de leur savoir-faire.

GUIDISME:

Une vingtaine de mamans ont assisté à l'assemblée qui eut lieu le 29 juin dernier au Marie's Coffee shop's dining room. Cette réunion n'a pas eu l'enthousiasme coutumier, puisque plusieurs autres mamans étaient occupées à l'empaquetage des biscuits, à la salle des réunions. En parlant de biscuits, la vente de ceux-ci s'est opérée le lendemain en moins d'une heure de travail de la part de nos petites guides. Elles en ont vendu 70 livres, et ont rapporté par conséquent la jolie somme de $28.00. Nous remercions toutes les gentilles personnes qui se sont montrées généreuses à leur endroit.

Mme Rose Martel, présidente de ce groupement m'informe que la prochaine assemblée des mamans, aura lieu le 7 août prochain, à l'endroit habituel, soit au Marie's Coffee Shop's dining room.

SCOUTISME ET LOUVETISME:

Mardi soir le 27 juin, MM. et Mmes Gust. Ricard et Nap. Brisson, ont participé au magnifique feu de camp organisé par les autorités de ce groupement à Westlock. Il s'agissait d'une réunion régionale, réunissant les personnalités dites du district, ainsi que les chefs des scouts et des louveteaux. Le but principal de cette assemblée était de clôturer la saison 61-62. Nous remercions les responsables de cette soirée de la réception royale qu'on nous a faite.

NOS MALADES:

M. Tony Stewart, gérant de la station CNR est hospitalisé au Royal Hospital à la suite d'une intervention chirurgicale.

Mme K. Maslyk est également hospitalisée. Elle a été opérée à un pied.

Le jeune bébé de M. et Mme Wojtkiw, souffre d'une pneumonie double à la Miséricorde. A tous nos voeux d'un prompt rétablissement.

VA ET VIENT:

M. Georges Lavallée, professeur de la onzième année, à l'école Thibault, passe trois semaines à Ottawa, afin de suivre des leçons de chant grégorien.

Les familles de M. Amédée Brochu, Laurent Brochu, Nap. Brisson, ont passé la fin de semaine dernière à Island Lake. La famille de M. Laurent Bédard, d'Edmonton, se joignait à eux.

MARIAGE:

Lundi le 2 juillet, en notre église paroissiale, Rolande, fille de M. et Mme Robert Tellier, de Morinville, et Guy Antoine, fils de M. et Mme Raymond Wiart, de Castor, se sont unis dans le Christ par le sacrement de mariage.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, tandis que M. Raym. Wiart accompagnait son fils. Les filles d'honneur, toutes deux vêtues de jaune pâle, étaient Mariette, soeur de la mariée, et Marlene Hittinger; elles étaient accompagnées de MM. Robert et Bernard, tous deux frères du marié, tandis que la petite Denise Bufer, de St-Louis, Sask., jouait le rôle de bouquetière.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abb. Lucien Tellier, curé de Whitecourt, et frère de la mariée. Cette dernière était très chic dans sa robe d'organza blanc agrémentée d'appliqués de dentelle. A la grand'messe qui suivit cette union, Mme Doris Tellier, de St-Albert, et Paul Tellier, de Morinville, firent les frais du chant.

La réception eut lieu au club Mocombo de St-Albert. Plusieurs parents de Guy, venant surtout de St-Paul et de Castor, faisaient partie de la noce, et nous avons remarqué aussi M. et Mme Lionel Boyer, de St-Louis, Sask.

Après un voyage de noces à Banff, nos nouveaux époux, à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur, demeureront à Castor.

Le maître de cérémonie était M. Léon Tellier.

# Pèlerinage du Lac Sainte-Anne

**22 juillet 1962**

PROGRAMME

**2.00 p.m. Rosaire, cantiques et vénération de la relique de Ste-Anne**

**3.00 p.m. Procession du T. S. Sacrement et bénédiction des malades**

**4.00 p.m. Messe solennelle du Pèlerinage**

**Pèlerinage des Indiens, le 25 juillet.**

## Les écoles catholiques du Yukon sur un pied d'égalité avec les écoles publiques

Whitehorse. — En vertu d'une nouvelle loi scolaire adoptée le 11 mai, les écoles catholiques du Territoire du Yukon seront établies sur un pied d'égalité avec les écoles publiques.

Cette loi, unique au Canada, accorde des droits qu'on ne retrouve que dans le système de la province de Québec, qui reconnaît les écoles catholiques et protestantes, et dans le système pluraliste (multiconfessionnel) de Terre-Neuve.

D'une certaine façon, la loi du Yukon ressemble au système des écoles séparées de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta, mais, sur plusieurs points importants, elle dépasse en accordant aux écoles catholiques un traitement entièrement égal à celui des écoles publiques.

Les lois de la Colombie britannique, du Manitoba et des trois provinces de l'Atlantique ne permettent l'octroi des deniers publics qu'aux écoles de l'Etat.

La nouvelle loi est basée sur deux ententes séparées conclues en novembre et avril derniers entre les représentants de l'administration du Territoire du Yukon et les autorités catholiques de ce territoire.

DES ENTENTES

Pendant sept ans, S.E. Mgr Coudert, o.m.i., vicaire apostolique de Whitehorse, et ses représentants ont négocié des ententes qui ont finalement été ratifiées par les autorités fédérales et celles du Territoire du Yukon.

L'entente conclue en novembre dernier assurait pour les écoles catholiques de Whitehorse et de Dawson City l'octroi de subventions égales à celles des écoles publiques, même si ces deux écoles demeuraient la propriété de la Corporation de Whitehorse.

En vertu de l'accord du mois d'avril, les deux écoles catholiques de Whitehorse passeront aux mains du gouvernement du Yukon en retour d'un montant convenu ($210,000). Ces deux écoles, pouvant accommoder environ 500 élèves jusqu'à la 10e année seront administrées et soutenues par le gouvernement comme les autres écoles publiques du territoire. L'école catholique de Dawson City n'a pas été acquise par le gouvernement.

La nouvelle loi scolaire prévoit l'établissement d'écoles régionales publiques et séparées pouvant aller jusqu'à la 12e année qui seront soutenues par des octrois du gouvernement et les taxes des contribuables. Sous l'empire de cette loi, les écoles séparées (catholiques) et les écoles publiques jouiront absolument des mêmes droits.

Les autorités du Yukon devront établir de nouvelles écoles catholiques allant jusqu'à la 9e année là où se trouvent au moins 26 enfants catholiques âgés de six à 15 ans. On pourra accueillir dans les écoles élémentaires séparées, pour poursuivre les études qui dans une région donnée seront moins de 12. Quand il y aura plus de 12 élèves qualifiés, si la classe est économiquement possible, on pourra ériger des écoles secondaires allant de la 10e à la 12e année.

AUTRES AVANTAGES

Le transport des élèves par autobus, les bibliothèques et autres services requis par les méthodes modernes d'enseignement, sont autant d'avantages garantis par la nouvelle loi.

Les autorités catholiques devront voir au recrutement des instituteurs ou institutrices qui pourront être religieux, religieuses ou laïcs. La Corporation épiscopale sera responsable de l'enseignement de la doctrine catholique.

Quand des écoles régionales catholiques seront établies, le gouvernement du Yukon devra les remettre à une commission scolaire séparée dûment constituée, à des conditions non moins favorables que celles acceptées pour les autres écoles lors de leur transfert aux commissions scolaires publiques.

Le mot "contribuable", dans la section No 2 de la loi, est défini de façon à inclure le personnel des forces armées, les employés du gouvernement fédéral et les Indiens, dont les enfants fréquentent les écoles publiques ou séparées. Ceux-ci pourront voter comme les propriétaires quand il s'agira d'ériger des districts scolaires et ils pourront être élus membres d'une commission scolaire (tant qu'il n'y seront pas en majorité).

L'article 5 de la section 69 de la loi élargit le pouvoir de taxer des corporation pour fins scolaires. D'autres articles permettent à une compagnie d'assigner ses taxes en tout ou en partie à des écoles catholiques.

L'article 5 prévoit que, si une compagnie néglige d'assigner ses taxes à l'une ou l'autre école, automatiquement une portion de ces taxes sera versée aux écoles catholiques au prorata du nombre des élèves catholiques du district.

Le première rédaction de la loi exigeait que, dans les écoles régionales, l'enseignement de la religion soit donné en dehors des heures de classe. La section 82 (1) a été amendée pour permettre de donner cet enseignement quotidiennement au cours de la première demi-heure, ou à un autre moment désigné par le commissaire. Le surintendant du Yukon pourra autoriser dans toute école un cours primaire en français. Un district d'école publique ou séparée devra couvrir une superficie ne dépassant pas 25 milles carrés. Un tel district peut être constitué dès qu'on y trouve 15 enfants et 4 contribuables.

Dans la même région, un district d'école séparée peut être constitué avant l'organisation d'un district d'école publique et en demeurer indépendant.

—Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres est qu'ils veulent leur bien.

* * *

—Il n'y a rien qui corrompe autant que le bonheur, et la meilleure école est celle du malheur.

La semaine

## Dans le monde

(suite de la première page)

tronautes.

* * *

A New-York, Robert A. Soblen, trouvé coupable d'espionnage pour le compte de la Russie, le 13 juillet 1961, a disparu de son luxueux appartement de Manhattan à la veille de son incarcération. Le prévenu âgé de 62 ans, avait été condamné à l'emprisonnement perpétuelle mais il était en liberté provisoire, en ayant appelé de sa condamnation. La Cour Suprême a refusé d'entendre l'appel. Il devait par conséquent se rendre aux autorités pour commencer à purger sa sentence. C'est sa femme, Dina, psychiatre comme son mari, qui la première a annoncé sa disparition. Le procureur général de l'Etat de New-York, Robert M. Morgenthau, a demandé au tribunal de confisquer le cautionnement de $100,000 que le prévenu avait fourni. Sa mise en liberté conditionnelle avait été facilitée par un rapport médical alléguant qu'il souffrait de leucémie et qu'il lui restait moins d'un an à vivre. Originaire de Lituanie, Sobeen a été naturalisé citoyen américain en 1947. Il a été accusé d'appartenir à un réseau d'agents secrets dirigé initialement par feu Lavrenti Beria et ce depuis l'attaque contre Pearl Harbor.

* * *

Le premier ministre de Turquie, M. Inonu, a réussi à former un gouvernement de coalition, mettant fin à une crise politique d'un mois. Son parti républicain populaire aura 12 des 23 portefeuilles du cabinet, 11 autres ministères seront attribués au parti de la nouvelle Turquie et à celui des paysans républicains. M. Inonu avait démissionné à la fin de mai à la suite d'un conflit entre son parti et celui de la justice qui formaient un gouvernement de coalition.

* * *

Sophia Loren et son mari, le producteur de cinéma Carlo Ponti, devront subir leur procès sous une accusation de bigamie; ainsi en ont décidé des magistrats italiens qui ont étudié leur cas. S'ils sont trouvés coupables tous les deux, ils sont passibles d'une peine de un à cinq ans de prison. On sait que le divorce est interdit en Italie. Or, selon la loi italienne, Carlo Ponti est toujours l'époux de Guiliana Fiastra, fille d'un général italien, dont il avait divorcé au Mexique pour épouser la séduisante actrice.

* * *

La Cour Suprême des Etats-Unis a jugé que même si elle n'est pas obligatoire, la récitation quotidienne d'une courte prière au début des cours dans les écoles publiques est contraire à la constitution américaine. Un des sept juges du haut tribunal a toutefois refusé de souscrire à ce jugement dont les répercussions se feront sentir dans plusieurs milliers d'écoles aux Etats-Unis. Le premier article de la constitution américaine stipule que le gouvernement ne peut adopter de loi établissant la religion ou en interdisant le libre exercice. Des parents d'élèves juifs, protestants unitariens et non croyants avaient porté plainte contre la décision du Conseil des régents de l'Etat de New-York de faire réciter au début des cours une courte prière pour réclamer les bénédictions du Ciel.

* * *

Des témoins oculaires, revenus récemment à Hawaï du centre d'essais nucléaires ont affirmé que plusieurs techniciens auraient été blessés au cours de la dernière tentative de faire exploser une bombe atomique à haute altitude sur l'île Johnston, dans le Pacifique. On pense que les pertes auraient été importantes si le personnel de l'île n'avait pas été évacué.

La semaine

## Au Canada

(suite de la page 1)

annoncées par le gouvernement démontre l'urgence d'une réunion du parlement. Parlant à Regina, M. Douglas a qualifié de tragédie le fait que le gouvernement conservateur ait persisté si longtemps à cacher les problèmes financiers du pays.

* * *

Le chef national adjoint du crédit social, M. Caouette, a déclaré à Rouyn que son parti ne pourra tolérer en temps de paix une politique de restriction des crédits. Selon M. Caouette, si le gouvernement diminue ses dépenses, il provoquera une hausse de chômage.

* * *

Le président de la Banque de Commerce Impériale Canadienne a déclaré que ce qui ressort du plan gouvernemental, c'est la ferme décision de maintenir la valeur du dollar. Selon M. McKinnon, il s'agit là d'un point essentiel. Parlant à Toronto, le banquier a ajouté qu'à son avis, il y aura suffisamment d'argent en circulation pour les besoins normaux, mais il est possible qu'il faille augmenter le taux d'intérêt sur les prêts.

* * *

Les membres du nouveau parti démocratique de Burnaby-Coquitlam, en Colombie Britannique, ont voté par 165 voix contre 11 en faveur de la nomination de M. Douglas pour représenter leur circonscription au parlement. Ce vote permet au député, M. Erhart Regier, de céder sa place au chef du parti, qui lui-même a été battu dans sa propre circonscription et de ce fait n'aurait pas pu prendre part aux débats du parlement.

* * *

A Ottawa, la Cour Suprême du Canada a ordonné que la compagnie B. C. Electric soit de nouveau placée sous tutelle administrative en attendant la décision de la Cour Suprême de la C.-B., qui doit se prononcer sur la validité de la loi provinciale qui a décrété l'expropriation de cette entreprise privée. Par six voix contre une, les juges du tribunal de dernière instance en sont venus à la conclusion que le gouvernement ne pouvait acquérir les propriétés et les avoirs de la compagnie B. C. Electric aussi longtemps que la loi autorisant cette expropriation sera en doute.

Par cette décision, la Cour Suprême du Canada annulait un jugement antérieur prononcé par la Cour d'Appel de la Colombie-Britannique qui avait en effet levé le décret de tutelle qu'une Cour inférieure avait accordé à la compagnie impliquée. En plaçant de nouveau l'entreprise expropriée sous tutelle administrative, la Cour Suprême de la C.-B. se prononce sur la question de savoir si le gouvernement de W.A.C. Bennett a outre-passé ses pouvoirs constitutionnels en expropriant cette entreprise privée au mois d'août l'an dernier.

* * *

L'Association internationale des ports des grands lacs a pris des mesures pour mettre fin à la pollution des eaux portuaires. L'organisme, au cours de sa réunion annuelle, a nommé un comité qui devra rencontrer les autorités canadiennes et américaines de l'administration de la voie maritime du Saint-Laurent et les chefs des municipalités pour discuter du problème. Le directeur du port de Chicago a déclaré pour sa port qu'une loi allait entrer bientôt en vigueur obligeant tous les bateaux à traiter chimiquement, pour les rendre innofensifs, tous les produits qui doivent être jetés dans l'eau.

* * *

La Société Ford du Canada projette d'établir au pays sa propre compagnie de finance. La nouvelle entreprise, qui desservira les 800 dépositaires, ouvrira bientôt des succursales dans les principales villes canadiennes.

—J'ai connu le malheur et j'y sais compatir.

Guillard

* * *

—Le malheur est moins dur à supporter qu'à craindre.

Ducis

* * *

—L'épreuve a pour but de faire connaître avec certitude la valeur d'un être.

Lacordaire

## Centre récréatif . . .

(suite de la page 1)

où prenez-vous l'argent pour réaliser tout ceci? Je vais vous dire d'abord que la création de ce Centre est une oeuvre paroissiale, tout le travail est bénévole; il s'y trouve toujours quelqu'un sur le terrain qui offre ses services gratuitement. On semble avoir compris que rendre service; s'oublier pour les autres est une source de bonheur.

Les secours financiers ne nous ont pas manqués: le Gouvernement nous a fourni un octroi de $4,750.00 d'après un plan de cinq ans; le village de Legal a fourni $2,000.00 et les associations locales suivantes ont fait large leur quote-part dans ce domaine: les Chevaliers de Colomb, les Dames de Ste-Anne; la Légion canadienne et des Dames Auxiliaires. Différentes et nombreuses Compagnies nous ont aidés et nous avons aussi reçu de l'aide du département des affaires culturelles de la province; en tout nous avons actuellement sur le terrain une valeur de $70,000.00.

Voici où nous en sommes à date; nous comptons continuer à perfectionner et à embellir en plantant des arbres et en semant du gazon et des fleurs; ce n'est jamais trop beau; semons de la beauté pour rappeler la pensée de l'éternelle Beauté.

Toute l'énergie et les efforts dépensés dans ce travail d'organisation porteront des fruits; nous comptons récolter puisque nous avons accepté le dur labeur des semailles.

Parents et amis de près et de loin, vous êtes tous invités et attendus pour les fêtes d'ouverture officielle qui auront lieu les 7 et 8 juillet. Nous vous attendons tous.

—Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.

J. Racine

* * *

—Penser à soi constamment, en énumérant tous les torts de son entourage, sans reconnaître ceux qu'on peut avoir soi-même.

# ST-SACREMENT

## Vancouver

EPHEMERIDES SCOLAIRES

15 avril — Ce soir, à la séance annuelle des élèves de Lourdes, Maillardville, deux de nos anciennes élèves, Barbara Altonen et Paulette Beaulieu, y remplissent les premiers rôles.

23 avril — Visite du T.R.P. Moïse Roy, s.s.s., procureur général des Pères du T.S. Sacrement auprès du St Siège.

3 mai — Le personnel enseignant de l'école assiste, ce soir, à la graduation des élèves de 12e année à Fatima, le R.P. Z. Bélanger, curé de notre paroisse, y fait le discours d'occasion.

6 mai — Soirée annuelle de nos élèves à l'occasion du "dimanche du Bon Pasteur". Nous avons salle comble. M. le Consul Général de France, Robert Picard, et Madame y assistent.

12 mai — L eComité Protecteur des Guides rapporte $121.00 avec une vente de linge usagé.

12 mai — Deux de nos anciennes, Patricia Boucher et Jacqueline Ste-Croix, rapportent des mentions très honorables lors de la graduation de 12e à l'Ecole Supérieure St-Patrice.

27 mai — Ce matin, à la messe de 9h., première communion de 24 des benjamins de l'école.

6 juin — Aujourd'hui, imposition du scapulaire, par le R.P. L. Gélinas, à nos 187 élèves.

9 juin — Les Religieuses vont corriger les concours annuels de français, à Maillardville.

10 juin — Cet après-midi, à la salle, cérémonie de promesse de notre "ronde" de Jeannettes.

13 juin — Tout le personnel de l'école assiste aux funérailles du Frère Marie-François, s.s.s.

14 juin — Distribution des certificats et prix de français, cet après-midi, présidée conjointement par le T.R .P. Lorenzo Picher, s.s.s., et M. le Consul Général de France, R. Picard.

15 juin — Sr Marie-Reine du Cénacle part pour cours d'été à Seattle.

28 juin — Vacances !

ELEVES QUI SE SONT CLASSES LES PREMIERS EN JUIN:

8e année: Andréa de Hahn, Raymond Pallard, Doris Lecavalier.

7e année: Lidia Jaremovic, Elza Girard, Andrew Nagy.

6e année: Béatrix de Hahn, Kathy MacDonald, Robert Pallard.

5e année: Shirley St-Cyr, Eleanore Nelson, Linda Leclair.

4e année: Richard Albert, André Ouellette, Marie Larochelle.

3e année: Kathleen Boucher, Bernadette Boyer, Ruth Mayhew.

2e année: John Nagy, Cécile Larochelle, Kiernan Philley.

1ère année: Janet Lavery, Judith Altonen, Normand Morissette.

PRIX DE FIN D'ANNEE ET LAUREATS: JUIN 1962:

Prix de la Fédération C.-F. de la Colombie pour concours interscolaires: Raymond Pallard, 8e année; Elza Girard, 7e année; Kathy MacDonald, 6e année; Shirley St-Cyr, 5e année; Claire Pallard, 4e année; Kathleen Boucher, 3e année; John Nagy, 2e année; Elaina Abramovich, 1ère année.

Prix du R.P. Z. Bélanger, s.s.s., pour conversation française: Doris Lecavalier, 8e année; Joseph Petit, 7e année; Daniel Ouellette, 6e année; Roseanna MacDonald, 5e année; Lise St-Denis, 4e année; Bernadette Royer, 3e année; Lucille Pallard, 2e année; Jacqueline Picard, 1ère année.

Prix du Gouvernement Français, offert par M. Robert Picard, Consul Général de France, pour application en français: Andréa de Hahn, 8e année; Lidia Jaremovic, 7e année; Beatrix de Hahn, 6e année; Paul Ste-Croix 5e année; Timothy Lavery, 4e année; Ruth Mayhew, 3e année: Suzanne Ouellette, 2e année; Maurice Boyer, 1ère année.

Prix de la Fédération C.-F. de la Colombie pour conversation française: Michèle Picard, 7e année; Robert Pallard, 6e année.

RESULTATS DU 9e CONCOURS FRANÇAIS INTERSCOLAIRE:

8e année:

Grande distinction:
Raymond Pallard, Doris Lecavalier, Andrée de Hahn.

Distinction:
Judith Jantzen.

Succès:
Hélène Tremblay.

7e année:

Très grande distinction:
Elza Girard, Michèle Picard.

Grande distinction:
Lidia Jaremovic, Henri Pallard.

Distinction:
Louise Alexander, Marie Boucher, Henri Abgrall, Roger Girard, Barbara Fortier, Alain Larose, Colleen Costello.

Succès:
Maurice Boisvert, Jean Duteil Marlene Altonen.

6e année:

Très grande distinction:
Kathy MacDonald, Beatrix de Hahn, Daniel Ouellette.

Grande distinction:
Paulette Peloquin, Roland Milaire, Paul Meloche, Lynette Dubé.

Distinction:
Denis Pallard, Léo Lecavalier, Bernadette MacDonald.

Succès:
Patricia Labossière, Jacques Jantzen, Rita McDougall, Françoise Favreau.

5e année:

Très grande distinction:
Shirley St-Cyr.

Grande distinction:
Roseanna MacDonald. Monique Meyer, Rita Baril, Eleanore Nelson, Terry Miller, Lise Fortier, Linda Leclair, Robert Girard, Karen MacDonald.

Distinction:
Sabine Bajor, Jean Boucher.

4e année:

Très grande distinction:
Claire Pallard, Timothy Lavery, Lucille Binette.

Grande Distinction:
André Ouellette, Cécile Peloquin, Richard Albert, Gilles Larose, Madeleine Sudds, Jean Peloquin.

Distinction:
Jacques Cormier, Patrick Lamoureux, Maurice Girard, Denis Fortier, Diane Cormier, Colette Baillargeon.

Succès:
Allan Jacob, Annette McDougall, Gérald Lefrançois, Kathleen Dindwoodie.

3e année:

Très grande distinction:
Kathleen Boucher, Bernadette Boyer, Ruth Mayhew, René Beauchamp, Hugh MacDonald, Lise St-Denis, Muriel Parkinson, Micheline Larose, Susan Lavery, Jeanne Peloquin, Bonnie Young, Janice Giroday, Francine Marleau, Roger St-Cyr, Lyette Albert, Margaret Tremblay, Roger Abgrall, Claire Binette Noel Ouellette, Normand Sudds.

Grande distinction:
Lionel Baril, Robert Bourget, Suzanne Forget, Carl Labossière, Lucille Chouinard, Paul Dupré, Louis Pilon, Jeannette Burke, Richard Fortier, Jean Girouard, Richard Therrien.

Distinction:
Annette Larocque, Michel Mazerolle, Eugène Larocque.

2e anné:e

Très grande distinction:
John Nagy, Lucille Pallard, Suzanne Ouellette, Julien Boyer, Denise Tremblay, Stephen Dinwoodie, Serge Milaire, Gilbert Cutefreund, Michelle Lacoste, Roger Meloche, Kiernan Philley.

Grande distinction:
Gérard Duteil, Larry Larochelle, John Goldsmith, Patrick de Hahn, Cécile Larochelle, Marie MacDonald, Richard Willick, Suzanne Bourget, Kim Lamoureux, Marguerite Tattrie.

Distinction:
Peter Giroday, Noel Baillargeon, Peter Fraser, Patrick Dupré, Charmaine Fortier Michèle Lapointe, Suzanne Pilon.

Succès:
Jean-Marc Picard, Deborah Laroche, Rose Morissette.

1ère année:

Trés grande distinction:
Elaina Abramovich, Jacqueline Picard, Maurice Boyer, Gisèle Tremblay, Yvonne Bourget, Hélène Forget, Marc Gutfreund, Michelle Albert, Judith Altonen, Luc Rochon, Annette Dupré, Renée MacDonald, John Paul Fraser, Normand Morisette, Denise Binette, Lydia St-Cyr, Janet Lavery, Kenneth Labossière.



# DONNELLY

Votre correspondante désire s'excuser d'un retard imprévu pour vous apporter les nouvelles locales.

LA TROUPE ROUTHIER:

Dimanche le 3 juin, les Acteurs de Guy et Falher sont venus chez nous exécuter leur belle pièce "Du sang sur mes mains". Ils se sont surpassés une fois de plus. Le rire a succédé aux larmes et l'émotion était à son comble quand le rideau fut tiré pour la fin. Bravo !

Ont pris part: M. Benoit Aubin, Mme Raoul Lambert, M. Marcel Aubin, Mme Ephrem Lessard, Mlle Labrecque, M. Lucien Aubin.

Cette soirée coïncidait avec la fête de Ste Jeanne d'Arc, patronne des abstinents.

MARIAGE CIMON-BEAUPRE:

Le 9 juin, le R.P. L. Lafontaine bénissait l'union de Mlle Marie Cimon à M. Gilbert Beaupré, fils de M. et Mme Frs Baupré de St-Valérien de Rimousqui, P.Q.

A 11h. a.m., au bras de son père, M. Edouard Cimon, Marie parcourait l'allée centrale de l'église du S.-C., toute menue dans sa simple et élégante toilette blanche, aux sons harmonieux de l'orgue que touchait Sr Jean de Rome. Gilbert l'avait précédée avec son témoin M. Emile Montpellier. Pour la circonstance l'autel était décoré de fleurs naturelles blanches et bleues.

MM. Gérard Forcier et Laurier Mercier plaçaient les invités.

Durant la messe des chants appropriés furent rendus par Sr Jean de Rome, Mme Pierre Dentinger, Mme P. Moquin et M. Lucien Maisonneuve.

Après la cérémonie les amis se joignirent aux parents pour offrir leurs voeux aux nouveaux époux alors que M. et Mme Cimon, hôtes parfaits, recevaient les invités à leur superbe demeure. Des groupes se formèrent au dehors et au dedans pour déguster des mets de choix. A la table d'honneur, M. M. Forestier, gérant de la B. de M., agissait comme Maître de Cérémonie, il lut plusieurs télégrammes de félicitations venus de l'extérieur et les toasts se succédèrent. La fête se termina en beauté quand la mariée avec son sourire heureux distribua à chacun un morceau du superbe gâteau de noces. Notre bon souvenir vous accompagne M. et Mme Beaupré dans votre voyage de deux mois dans la Province de Québec.

VISITEURS:

M. et Mme Florent Vachon (Marguerite Raîche), de Magog, en voyage de noces chez M. et Mme A. Forcier.

BIENVENUE:

Nous notons avec plaisir le retour parmi nous de la famille Laurier Maisonneuve.

LES LOISIRS:

La soirée de l'A.R. sur "Les Loisirs" a attiré une assistance record à Girouxville. Le dérangement en valait la peine. Donnelly était très bien représenté.

NOS MALADES:

M. Ovila Gauthier, le jeune Richard Fournier, M. H. Brunin, M. Laurier Maisonneuve. *A tous nous souhaitons* prompt et complet rétablissement.

CONDOLEANCES:

Tous les paroissiens disent à Mme Paul L'Heureux leur sincère sympathie dans la cruelle épreuve qui lui est venue.

# VIMY

SHOWER:

Dimanche le 23 juin, il y a eu un shower au foyer de Mme Corinne Sabourin pour Mlle Georgina Kramps, future épouse de Richard Sabourin. Plusieurs femmes y assistaient pour lui donner de jolis cadeaux.

BAPTEME:

Dimanche le premier juillet, la fillette de M. et Mme Maurice St-Arnaud a été baptisée. Parrain et marraine: M. et Mme Léo St-Arnaud.

NAISSANCE:

M. et Mme Maurice Huot sont de fiers parents d'une petite fille née samedi le 30 juin.

OUVERTURE:

Jeudi le 28 juin, c'était l'ouverture de notre église. Nous avons eu la visite de S.E. Mgr Lussier et d'une vingtaine de prêtres pour cette joyeuse occasion. Pour le banquet quelques centaines de personnes, dont plusieurs des paroisses environnantes, y assistaient. Ce fut un véritable succès !

SYMPATHIES:

Nous offrons nos sincères sympathies à Mme Arthur Provençal à l'occasion du décès de son beau-frère, M. Louis Bisson.

## Prière qui viole la constitution des Etats-Unis

Washington. — Le Cour suprême des Etats-Unis vient d'annoncer que la récitation d'une prière de 22 mots dans les écoles publiques de l'Etat de New-York constitue une violation de la constitution des Etats-Unis.

Les parents de quelques élèves fréquentant des écoles de New Hyde Park, N.-Y., avaient demandé à la Cour suprême si cette pratique constituait une violation du principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'organisme qui dirige le système des écoles publiques de l'Etat de New-York avait recommandé la récitation de la prière suivante au début des classes: "Dieu tout puissant, nous reconnaissons que nous dépendons de Vous et nous Vous prions de faire descendre Votre bénédiction sur nous, nos parents, nos instituteurs et notre pays".

—L'homme sage s'instruit par les malheurs d'autrui.

Franklin

* * *

# LEGAL

DECES:

Samedi le 30 juin, M. le curé G. H. Primeau officiait aux funérailles de M. Louis Brisson, âgé de 72 ans et ancien résident de Legal.

M. Brisson naquit dans la paroisse du St-Esprit, Québec, en 1890 et vint à Legal avec sa famille au début de 1900.

Encore jeune, M. Brisson travailla dans les mines à Coal Valley. En 1920, il s'installa sur un "homestead" près de McLennan où il demeura jusqu'en 1937 alors qu'il fut victime d'un grave accident qui le conduisit à l'hôpital où il passa la dernière étape de sa vie.

M. Brisson laisse dans le deuil un fils, Armand, d'Edmonton; deux frères: Azarie, de Legal, Armand, d'Edconton, et une soeur Alexina de Montréal.

Les porteurs étaient MM. Albert, Henri, Roch, Rémi, Ernest et Léon Brisson, tous neveux ou arrière-neveux. La quête fut faite par M. Albert et M. Roch Brisson.

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté aux funérailles, puis sont allés reconduire M. Brisson à sa dernière demeure, à l'ombre du Calvaire, dans le cimetière paroissial.

AU CHATEAU STURGEON:

Dans notre visite hebdomadaire au Château nous avons trouvé tous nos bons amis joyeux et heureux. Quelques-uns étaient encore impressionnés de la belle procession que nous avons eue dimanche dernier; le receueillement et la piété qui rayonnaient de partout étaient impressionnants; une bonne dame n'avait pas vue de procession du Saint-Sacrement dans les paroisses depuis 1938.

On nous a confié un bon mot de nos religieuses; on a souligné leur esprit paroissial, leur dévouement à seconder toutes les activités de la paroisse.

CITADELLE DE LEGAL:

N'oubliez pas chers bons amis que les fêtes d'inauguration sont toutes proches et qu'on vous attend nombreux. Venez vous réjouir avec nous.

De partout on nous félicite d'avoir entrepris et réalisé un tel projet; de toutes ces félicitations je cite partiellement celles des Membres de l'Exécutif de l'ACFA:

Mon cher curé,

Les membres de l'Exécutif de l'ACFA se sont réunis hier et ils m'ont prié (le R.P. Patoineg de vous transmettre leurs sincères félicitations pour le magnifique travail accompli en établissant ce Centre récréatif dans votre paroisse. Ces félicitations, vous voudrez bien les partager avec tous vos paroissiens

# BEAUMONT

Dimanche dernier, avait lieu chez M. et Mme Laurent Beaudoin, le "shower" de Mlle Raymonde Arsenault. Cette petite fête, organisée par Mmes Armand et Laurent Beaudoin, réunit une cinquantaine d'amies de Raymonde. Le mariage de Mlle Arsenault à M. Daniel Lavigne aura lieu au mois d'août, à Rogersville, N.-B. Félicitations à ces deux jeunes professeurs.

Nos quatre religieuses, ainsi que Mme Olive Frenette, Mme Dolorès St-Jacques, M. Armand Beaudoin et M. Bernard Lemay sont à suivre des cours d'été, soit à l'Université, soit au Collège St-Jean, cours de l'Université Laval. Bon succès à tous.

Les vacances nous ont ramené nos cinq filles pensionnaires du couvent et nos six garçons du Collège. Bonnes vacances !

La semaine dernière apporta à la famille Aimé Labonté un très grand bonheur lorsque leur fils, Eugène, Oblat de Marie-Immaculée, vint les visiter; il est parti en mission au Lac-la-Biche, pour l'enseignement du catéchisme; il retournera à son poste en Saskatchewan, dans deux smeaines.

# JOUSSARD

Le commencement des vacances nous amène plusieurs visiteurs,

M. et Mme Alp. Bachand, d'Edmonton, chez M. et Mme Rosaire Charrois.

M. Norman Lamarche, avec sa famille, de Calgary, chez M. et Mme Alp. Lamarche.

De Legal nous viennent Réal Champagne et sa soeur Paulette, visitant la famille T. Charrois; visitant la même famille, Mme Ken Enders avec sa fillette, d'Edmonton.

M. et Mme Charlie Dunn, de Grande Prairie, chez les Brassard.

M. Léandre L'Heureux, d'Edmonton, avec son amie, visite ses parents M. et Mme E. L'Heureux.

M. et Mme E. Casavant partent avec Léo et Carmen pour un voyage d'une dizaine de jours dans la Saskatchewan.

M. et Mme E. Laitre, de Marie-Reine, les accompagnent en ce voyage.

Mme M. Brausen est décédée le 29 juillet dans un hôpital d'Edmonton. Elle était de cette paroisse. Ses funérailles ont eu lieu ce matin. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille, surtout à Mme Hilda Rector, avec qui Mme Brausen demeurait.

Jeudi le 28 juin, M. Eugène Trottier, propagandiste de l'ACFA, visita quelques personnes de Joussard en vue d'une réunion pour faire connaître davantage le plan de Sécurité familiale. En effet, le vaste foyer de M. et Mme Hubert Nobert reçut environ dix familles qui ont écouté attentivement et avec intérêt les explications de M. trottier. Quelques-uns, séance tenante adhérèrent au plan d'assurance. Merci à M. Trottier et félicitations aux personnes qui sont devenues membres du plan de Sécurité familiale.

Le R.P. J. Campagna, o.m.i., curé d'Eaglesham s'est arrêté quelques heures à Joussard et passa la soirée à la Mission St-Bruno.

A Marie-Reine, on profite du dimanche pour parcourir un cent milles afin de venir nous rendre visite. MM. et Mmes Wilfrid Rodrigue, Rosaria Gendron, Héraclius Tremblay et Edmond Chouinard ont visité le joli site de l'église de Joussard sur les bords du Petit Lac des Esclaves.

## Les Doukhobors continuent leurs méfaits

Krestova. — Six habitations de Doukhobors ont été incendiées, en Colombie-Britannique, ce qui porte à 162 le nombre de maisons incendiées depuis le 8 juin. **Un de ces incendies** aurait été allumé par la propre épouse de John Chernoff, qui vient récemment de prendre la direction du groupe des Fils de la liberté et qui est actuellement en prison avec 68 de ses compatriotes, sous une accusation de conspiration contre la sécurité.

## La ruée vers l'or

Dawson City. — Dawson City, ville du territoire du Yukon qui connut la gloire il y a plus de six décennies et qui attira tant de mineurs, prospecteurs, banquiers, bûcherons, vendeurs, artistes, cultivateurs se "ruant vers l'or", tiendra durant 18 semaines, à compter du 1er juillet, un festival commémorant cette époque.

Contrairement aux anciens chercheurs de fortune arrivés au pays de la richesse, les visiteurs modernes délaissant rivières tumultueuses et routes enneigées arriveront à Dawson par la voie des airs.

La Canadian Pacific Air Lines mettra en service deux DC-3 pouvant transporter chacun 50 personnes pour faire la navette entre Whitehorse et la ville de l'or. Ce service sera en fonction de la demande et complètera le service régulier de CUA reliant Whitehorse à Vancouver et Edmonton. Tenant compte de la forte demande, les voyageurs désireux de vivre une aventure "en or" seraient avisés de faire leurs réservations le plus tôt possible.

—La langue française est, avec la religion catholique et l'amour de notre pays, le dépôt le plus sacré que nous aient légué nos ancêtres.

Jos. Dubuc

La semaine à

## Radio Sacré-Coeur

(du 9 au 13 juillet 1962)

LUNDI: Emile Muller, s.j., "Le femme d'un seul homme"
Chant par la chorale de Caughnawaga.

MARDI: Jean Boileau, s.j., "La Vierge du pardon"
Chant par le Foyer de Charité de Montréal.

MERCREDI: J. Squadroni, s.j., "Interview sur l'Amérique latine" (1)
Chant par le Séminaire de St-Georges de Beauce.

JEUDI: Joseph Squadroni, s.j., "Interview sur l'Amérique latine" (2)
Chant par Mlle Marina Robichaud de Verdun.

VENDREDI: Gérard Tremblay, s.j., "Qui assistera au Concile ?"

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

## 5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

**DU LUNDI AU VENDREDI**

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-réveil
8.30—Nouvelles
8.35—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.29—Nouvelles
9.31—Notre invité
9.45—Pous vs mesdames
10.00—Nouvelles
10.02—Jeunesse Dorée
10.15—Un homme et...
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles de R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—Nouvelles
11.31—A vous la parole
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Bon vieux temps
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Chansonnettes
1.29—Nouvelles
1.30—Miss Music-Hall
1.45—(Selon le jour)
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Radio S.-Coeur
3.17—(Selon le jour)
3.28—Nouvelles
3.30—(Selon le jour)
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.15—vie quotidienne
4.30—Nouvelles
4.31—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.35—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.30—Nouvelles
6.31—Plus belles voix
6.45—Chapelet
6.58—Nouvelles
7.00—(Selon le jour)
7.30—Nouvelles
7.31—P'tit bal de l'Ouest
8.00—Radio-Journal
8.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—(Selon le jour)
11.00—Nouvelles
11.02—(Selon le jour)
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

**DIMANCHE**

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles locales
9.02—Arc-en-ciel
10.00—Nouvelles R.-C.
11.02—Monde parle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Terre nouvelle
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. Hollandais
2.30—Prog. Polonais
3.00—Sur mesure
3.30—Prog. Allemand
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Petits concerts
7.00—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles R.-C.
8.10—Intermède
8.15—Théâtre classique
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—Adagio
11.00—Nouvelles
11.02—Adagio
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

**LUNDI**

1.45—Fémina
7.00—Continental
7.15—Intermède
8.30—Orchestre
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
9.00—Festivals européens
11.02—Belles Lettres
10.30—Prog. Ukrainien
11.02—Université '61

**MARDI**

1.43—Sieste Musicale
7.00—Chotem et Augus.
3.17—Rythmes hawaiiens
3.30—Chansons
8.30—Concerts
9.30—Symphonie
10.30—Musique de danse
11.02—Idées et hommes

**MERCREDI**

1.45—Fémina
7.00—Allegro
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
8.30—Festival
10.30—Musique
11.02—Hommes de science

**JEUDI**

1.45—Chansonnettes
8.30—Petites symphonies
3.17—Mélodies
3.30—Création cana.
7.00—Dumas et variétés
9.00—Symphonie
10.30—Langue étrangère
11.02—Place publique

**VENDREDI**

1.45—Fémina
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
7.00—Paysages
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre R.-C.
10.30—Prog. Ukrainien
10.45—Musique
11.02—20e siècle

**SAMEDI**

6.55—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Nouvelles
9.31—Beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi
11.30—Nouvelles
11.31—Beau samedi
11.45—Vers Demain
12.00—Opéra Met.
3.00—Variétés
3.30—Prog. Allemand
4.00—Prog. Italien
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—A votre santé
5.05—A votre santé
5.10—Variétés du samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Variétés
6.30—Nouvelles
6.31—Chapelet
6.45—Hockey
8.30—Samedi soir
9.00—Nouvelles
9.02—Avec Paul
10.00—Prog Ukrainien
11.00—Avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

**Comité du Chapelet,**
**Poste CHFA,**
**10012-109e Rue,**
**Edmonton, Alberta.**
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.............................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ..............................................................

Adresse ..............................................................

Adresse ..............................................................



1,000 COUPS DE PINCEAU POUR LE 10e. — Au fait, on ne les a pas comptés mais les Oblates en ont donné de nombreux pour travailler aux préparatifs du 10e anniversaire de fondation de leur Institut, qui fut célébré le 2 juillet dernier. Sur la photo, nous voyons à l'oeuvre Mlle Lina Bourget, o.m.m.i., résidant à 20 rue du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine.

## 10e Anniversaire des Oblates missionnaires

Certains ont dit des Oblates que c'était un des "grands événements du siècle". D'autres ont prophétisé ... que leur nombre atteindrait 20,000 dans 20 ans d'ici. Mais déjà, dix ans sont passés. Les 1er et 2 juillet, elles ont fait un grand feu de joie et de reconnaissance du Canada jusqu'en Indo-Chine, dans toutes leurs maisons.

Oblates missionnaires de Marie-Immaculée, elles ont fêté le 10e anniversaire des humbles débuts de leur Institut, début d'une oeuvre gigantesque dans un "poulailler abandonné" près d'un hôpital à Grand-Sault, N.-B. Ce n'est pas légende: des débuts modestes donnent souvent un cachet unique aux époques glorieuses.

Ce dixième anniversaire coïncide aver le 25e anniversaire de sacerdoce de leur fondateur, R.P. Ls-M. Parent, o.m.i. A cette occasion, le grand instigateur de l'oeuvre, Mgr Henri Routhier, o.m.i., vicaire apostolique de Grouard, a conféré le sacerdoce à 4 membres de l'Institut des "Voluntas Dei", autre fondation du Père Parent. Au Cap-de-la-Madeleine où les Oblates sont au service des pèlerins de Notre-Dame, se trouve une grande exposition des faits historiques les plus importants de cette première décade. Cette journée s'est terminée par le jeu scénique "Comme un filet d'eau dans l'herbe haute" composé par le R.P. Roger Gauthier responsable des Oblates externes (celles qui demeurent dans leurs familles et inconnues comme oblates).

—La justice, encore plus que la charité, est le fond de toute société.

Victor Cousin

## Le chapelet à CHFA

5. La paroisse de Guy
6. La famille de M. et Mme Léo Chalifoux, d'Edmonton
7. La famille de M. et Mme Sam Gagnon, d'Edmonton
9. Le personnel du magasin Coopératif de Falher
10. La paroisse St-Louis de Bonnyville
11. La famille de M. et Mme Maurice Jean, de Lafond
12. La famille de M. et Mme Amédée Brochu, de Morinville
13. L'Armée Bleue
14. Les Employés de l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton
16. La famille de M. et Mme Ovide Auger, de Legal
17. Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Plamondon
18. Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Bonnyville
19. Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Picardville
20. Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Legal
21. Les Dames de Ste-Anne, paroisse Immaculée-Conception, d'Edmonton
23. Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Jean-Côté
24. Les Dames de Ste-Anne, paroisse St-Thomas, d'Edmonton
25. Les Dames de Ste-Anne, paroisse St-Joachim, d'Edmonton
26. Les Dames de Ste-Anne, paroisse cathédrale de St-Paul
27. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert
28. Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
30. La famille de M. et Mme Fernand Pahud, d'Edmonton
31. La famille de M. et Mme Edouard Pahud, d'Edmonton

## Enrichir le Canada par sa jeunesse

Hamilton. — Le R.P. Henri Légaré, recteur de l'université d'Ottawa et président de la Conférence nationale des universités et collèges du Canada, a déclaré que le fait d'investir dans notre jeunesse est une des meilleures manières d'enrichir notre pays.

Parlant à l'ouverture de la réunion annuelle de la Conférence, il a demandé aux délégués d'entreprendre une étude sérieuse du Bilinguisme au Canada.

Il a ajouté que l'hmanisme est une culture essentielle aux Canadiens français et que la définition de l'homme et de ses possibilités infinies repose à la source même de la civilisation canadienne-française.

—De toutes les fonctions sociales, la magistrature est celle qui exige la plus vaste réunion de qualités et de vertus.

Fabreguettes

Les mots qui restent

## Jarrets noirs de la Beauce

La région pourtant fertile de la Beauce ne fut ouverte aux colons qu'en 1736. Les autorités de la colonie n'avaient pas voulu jusque là y concéder de seigneuries, afin de conserver le vaste rideau de ces forêts comme une protection contre les invasions possibles de nos voisins de la Nouvelle-Angleterre. Le 23 septembre 1736, MM. Thomas-Jacques Taschereau, François-Pierre Rigaud de Vaudreuil et Joseph Fleury de la Gorgendière recevaient, chacun, des seigneuries de trois lieues de front dans la région de la Beauce. Le lendemain, 24 septembre 1736, la veuve Aubert (Thérèse de Lalande Gayon) et Gabriel Aubin de Lisle obtenaient, à leur tour, des seigneuries, à prendre aux bornes de celle qui avait été accordée à M. Fleury de la Gorgendière. Ces différents seigneurs se mirent tout de suite à l'oeuvre pour peuplor leurs concessions. Le peuplement de la Nouvelle-Beauce — c'est le nom que donnait à l'origine à cette partie du pays — se fit assez rapidement puisque le recensement de 1739 accorde déjà 262 âmes à cette région. Dès le régime français, on désignait les habitants de la Beauce par le surnom de **Jarrets noirs**. On a donné plusieurs explications à l'origine de cet étrange sobriquet. Nous choisissons celle qui nous a paru la plus plausible et qui nous est fournie par M. Ernest Gagnon. Les habitants de la Beauce venaient vendre les produits de leurs terres à Lévis et à Québec. Pour retourner chez eux, ils chargeaient leurs charettes de produits domestiques qu'ils n'avaient pas ou qu'ils ne pouvaient trouver chez eux. Entre la Beauce et la Pointe-Lévis, il y avait autrefois plusieurs savanes et des terrains humides à travers lesquels passait le chemin du roi, alors très mal entretenu. Pour traverser ces sortes de marécages, les Beaucerons ôtaient leurs chaussures, et les gens de la Pointe-Lévis, les voyant arriver en pantalons retroussés et les jarrets couverts de boue, les baptisèrent **les Jarrets noirs**.

D'après J.-Edmond Roy, **Histoire de la seigneurie de Lauzon.**

Pierre Georges Roy

—Il n'est pas permis au plus équitable homme du monde d'être juge en sa cause.

Pascal

## HORAIRE DE MESSES

### Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
7h.30 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: 7h.30, 9h.00, 10h.30, 12h.00 (midi)

25ème mille

## Le vrai visage de Duplessis

Les Editions de l'Homme annoncent la 6ème édition du volume de Pierre Laporte "LE VRAI VISAGE DE DUPLESSIS". Publié en mars 1960, l'ouvrage qui n'est nullement une caricature mais un honnête portrait de l'ancien premier ministre du Québec ne tarda pas à se classer en tête de liste des best-sellers. Quelques mois à peine après sa publication, le tirage du volume atteignait 22,000 exemplaires.

Rappelons que l'auteur est un ancien chroniqueur parlementaire devenu aujourd'hui député au parlement de Québec. Au moyen de fines observations et d'anecdotes piquantes, il nous fait découvrir dans les pages de son livre un grand homme dont les défauts et les qualités étaient exceptionnels. La mort de Maurice Duplessis n'a pas appaisé les passions contradictoires qu'il a soulevées de son vivant. Aujourd'hui encore, ses partisans les plus fidèles continuent d'exalter sa mémoire tandis que ses adversaires ne cessent de critiquer son "règne".

Ce livre qui s'adresse à tous les citoyens désireux de connaitre le vrai visage de ce personnage qui fut leur idole ou leur bête noire, est en vente partout ou à
aux Editions FIDES 11540 Jasper, Edmonton.

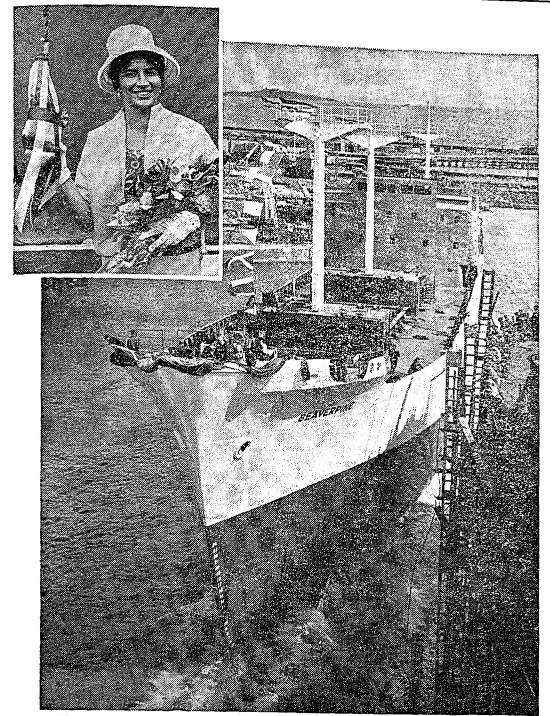
—La justice ,encore plus que la charité, est le fond de toute société.

Victor Cousin

* * *

—Une âme noble sait rendre justice à tous, même à ceux qui la lui refusent.

Condorcet



NOUVEAU CARGO DU C.P. — Ce nouveau cargo de 6,000 tonnes, le "Beaverpine", vient de quitter son ber, aux chantiers navals de la Burntisland Shipbuilding, en Ecosse, pour son premier contact avec l'eau salée. C'est Mlle Janice Crump, en haut à gauche, fille de M. N. R. Crump, président du Canadien Pacifique, qui a brisé la traditionnelle bouteille de champagne sur la coque du navire, lors du lancement. Le "Beaverpine" fera son premier voyage à Montréal à la fin de l'Eté. Son tirant d'eau lui permettra de remonter la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs.

—En tout temps, les hommes justes sont clairsemés.

Duclos

• • •

—C'est d'un roi que l'on tient cette maxime auguste
Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.

Boileau

—L'homme juste n'est pas celui qui ne commet point d'injustice, mais celui qui, pouvant être injuste ne veut pas l'être.

Ménandre

• • •

—On ne peut être juste si on n'est humain.

## Noces d'argent du Conseil de Vie française

A leur assemblée, les directeurs du Conseil de la vie française ont mis la dernière main aux célébrations qui marqueront les noces d'argent de cet organisme. Le programme comporte une messe pour les membres défunts, une journée d'étude sur la solidarité économique entre les groupes français du Canada et des Etats-Unis, une manifestation artistique, le dîner de la Fidélité française, un lancement de volumes, plusieurs réceptions, enfin la session plénière du Conseil. D'autres organismes patriotiques se réuniront à Québec à cette occasion notamment la Fédération féminine franco-américaine. Les célébrations auront lieu du 19 au 23 septembre. Elles seront présidées par le R.P. Thomas-Marie Landry, o.p., en sa qualité de président du Conseil de la vie française.

Celui-ci a représenté le Conseil à la célébration de la St-Jean-Baptiste à Montréal et il a donné le sermon. Il a aussi été délégué en Acadie comme représentant du Conseil au voyage de la Liaison française qui aura lieu du 3 au 18 août. Le Conseil sera représenté à la consécration de l'auxiliaire du diocèse de Lafayette en Louisiane, S.E. Mgr Louis Boudreau par un de ses membres. M. Thomas Arceneau, professeur à l'Université de Lafayette.

L'Union des Mutuelles-vie françaises d'Amérique a élu ces deux représentants au Conseil de la vie française pour 1962. Ce sont messieurs Armand Godin et Florian Carrière d'Ottawa. L'Union des Mutuelles-Vie a été fondée par le Conseil il y a vingt ans.

L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan célèbrera ses noces d'or du 8 au 10 juillet à Duck Lake et à Prince-Albert. Le Conseil de la vie française a délégué à ces fêtes et au Congrès de l'ACFA, M. Raymond Denis, de Montréal. Celui-ci est un ancien président. Un de ses fils actuellement président de l'ACFC et membre lui aussi du Conseil de la vie française.





*Cinéma et culture*

# Films à l'écran

C I C

### Pocket ful of Miracles

COTE MORALE:
ADULTES et ADOLESCENTS

Américain 1961, 137 min. Panavision, Technicolor. Comédie sentimentale réalisée par Frank Capra avec Bette Davis, Glenn Ford et Hope Lang.

Apple Annie, une vieille alcoolique en haillons, vend des pommes sur un coin de Broadway. Son meilleur client est Dave le Dude un contrebandier qui lui achète une pomme chaque jour parce qu'il pense que ça lui porte chance. Apple Annie a une fille qui étudie en Espagne et elle lui envoie de l'argent en lui faisant croire qu'elle est toujours une grande dame. Un jour elle reçoit une lettre que sa fille revient au pays avec une riche famille espagnole de son fiancé. Dave le Dude et ses amis installent alors Annie dans un magnifique hôtel où elle reçoit ses visiteurs.

La première moitiée du film traîne en longueur, la seconde contient de bons moments. La mise en scène, la couleur sont très bien réussies.

Appréciation morale: Le ton de la comédie atténue quelques scènes pas trop morales. Adultes et adolescents.

• • •

### Two Rode Together

COTE BMORALE:
ADULTES et ADOLESCENTS

Américain 1961, 109 min. Eastmancolor. Western réalisé par John Ford avec James Stewart et Shirley Jones.

McCabe, shérif d'une petite ville de l'Ouest, accepte de se rendre au Fort Grant pour rencontrer les Comanches et leur acheter des prisonniers blancs capturés depuis quelques années. Il obtient chez les Indiens la libération d'un adolescent de 17 ans et d'une jeune Mexicaine. Le retour des captifs parmi les blancs cause bien des difficultés, mais McCabe réussit à rejoindre son village en Californie où il épouse la belle Mexicaine.

Dans ce film, il y a des passages vraiment remarquables, mais en tout c'est un film pas mal inégal. L'auteur excelle à mêler la comédie au drame mais par moment il y a bien des longueurs.

Appréciation morale: Le film est positif dans son ensemble. Pour adultes et adolescents.

• • •

### Stop me before I kill

COTE MORALE: ADULTES

Britannique 1960, 102 min. Mégascope. Drame policier réalisé par Val Guest avec Claude Dauphin et Diane Cilento.

Quelques heures après son mariage, Alan Colby a un accident duquel il sort en vie mais avec une maladie mentale. Il a tendance à étouffer sa femme Denise. Le psychiâtre, Dr Prade, le délivre de ce complexe et Alan guéri retrouve sa femme, mais le lendemain au réveil il croit qu'il a tué sa femme et qu'il a disposé de son cadavre. Il s'enfuit de la maison, mais bien vite il découvre qu'il est victime d'une machination à laquelle Prade n'est pas étrangé.

C'est un film d'épouvante et dans l'ensemble il est bien réalisé.

Appréciation morale: Une scène osée et les machinations d'un obsédé font réserver ce film aux adultes.

• • •

### Legend of the Lost

COTE MORALE: ADULTES

Américano-Italien 1956, 109 min. Technirama. Drame d'aventures réalisé par Henry Hathaway avec Sophia Loren et John Wayne.

Un italien est à la recherche d'un trésor en Libye dans le Nord de l'Afrique, il accepte les services d'un guide austère mais romanesque, à leur caravane se joint une jeune femme attirée par l'aventure. Elle jette du trouble dans les coeurs de ces deux hommes qui ont bien des obstacles à vaincre.

La couleur, le jeu, une bonne intrigue font un ensemble intéressant; l'idylle sentimentale est bien commune à un grand nombre de films.

Appréciation morale: Certains aspects de l'intrigue amoureuse le réserve aux adultes.

## Pour en faire un homme, ouvrir à l'enfant le chemin de la découverte.

EDUQUER un enfant — au sens complet du terme — ce n'est pas seulement obtenir le réflexe "bonjour à la dame et tire tes bas" en temps utile ou lui enseigner les connaissances scolaires correspondantes au niveau de sa classe.

EDUQUER un enfant, c'est le préparer à sa fonction d'homme, c'est le mettre à même d'utiliser toutes ses ressources personnelles non seulement pour profiter de l'existence et tenir sa place dans le monde mais pour justifier sa vie en étant utile à la communauté, en créant quelque chose, en ajoutant son oeuvre personnelle à celle des autres hommes. Penser que nous sommes mis sur terre pour vivre et mourir — ou pour souffrir — serait désespérant. Quelles que soient nos croyances, nous pouvons penser sans orgueil, que nous avons à participer au progrès, à créer, voir même à découvrir.

On dit: le hasard dieu des grandes découvertes; c'est oublier le long cheminement des travaux de l'intelligence et des efforts de l'esprit qui précèdent la lumière. Le hasard servit Galilée, Newton et Franklin parce que ces hommes étaient à même de dépasser le fait pour en comprendre les causes.

Newton, assis sous un pommier voit une pomme tomber à ces pieds; bien des gens, avant lui, avaient vu tomber des pommes, mais la chute s'est produite devant l'illustre savant au moment où il essayait de comprendre la nature et l'origine de la force qui précipite les corps vers la terre avec une vitesse de plus en plus grande. De ce petit incident, mais surtout grâce à son intelligence et à ses qualités de mathématiciens, il découvrit la loi de la gravitation universelle.

La lampe suspendue qui se balançait lentement dans la cathédrale de Pise permit à Galilée de découvrir la loi de l'isochronisme des petites ondulations... ce qui faillit le conduire au bûcher, les vérités nouvelles étant dangereuses à cette époque.

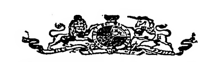
De ces deux exemples, la légende retient la pomme et la lampe, mais la réalité, sans nier les qualités innées, souligne le travail soutenu et fécond de la pensée.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'espérer que nos enfants soient tous des Newton ou des Galilée, mais de voir le chemin idéal sur lequel ces deux savants nous conseillent d'engager nos enfants: développer leurs connaissances au maximum de leurs possibilités intellectuelles en choisissant les connaissances efficaces, celles qui leur permettront de pénétrer plus avant dans le monde connu et inconnu. Car entasser des connaissances sans se préoccuper de leur utilisation, c'est traîner avec soi une lourde boîte d'outils dont on ne saurait se servir.

### Son jeûne le mène à l'hôpital

Paris. — Louis Lecoin, ancien ouvrier typographe âgé de 74 ans, directeur de "liberté" mensuel social pacifiste et libertaire qui depuis 15 jours fait la grève de la faim pour obtenir la libération des objecteurs de conscience a été transporté à l'hôpital. Le vieillard, dont le poids est descendu à 90 livres, a accepté de se laisser hospitaliser sur les conseils d'un médecin-expert.

Simultanément, on apprenait dans les milieux bien informés que le projet de loi en préparation portant statut de l'objection de conscience sera vraisemblablement déposé avant la fin de la session parlementaire.



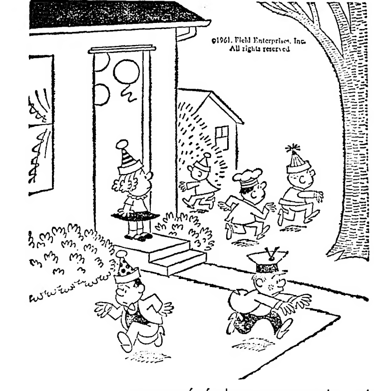
ANNULATION DE DEMANDE

On fait savoir par les présentes que la demande de soumission pour EDIFICE FEDERAL, HIGH PRAIRIE (ALBERTA), devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 25 JUILLET 1962, est annulée.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa le 27 juin 1962.

Devinez qui . . .




. . . a suggéré de mesurer du ruban




### Le Nigeria sera représenté à Ottawa

Ottawa. — Le ministère des affaires extérieures du Canada a annoncé que le Nigéria se prépare à ouvrir à Ottawa un haut commissariat. Cette possibilité a été soulevée lors de la visite au Canada du ministre nigérien des affaires extérieures, M. Jaja Wachuku. Aucune date n'a cependant été arrêtée pour l'ouverture d'un bureau diplomatique du Nigéria au Canada.

# 83 p. cent des étudiants de Montréal, Sherbrooke et Laval sont issus de non-professionnels

Montréal. — 83 pour cent des étudiants québécois de langue française sont issus des classes ouvrières, moyenne et paysanne.

— Plus de la moitié des étudiants ne sont pas originaires des villes universitaires et ne demeurent pas chez leurs parents pendant l'année académique.

— Les étudiants d'origine ouvrière n'ont en général pas accès aux professions libérales. Ils doivent se diriger vers le génie et les sciences.

— Plus on descend dans l'échelle sociale, plus la contribution des parents au budget des étudiants diminue.

Voilà quelques-unes des principales constatations de l'enquête sociologique entreprise conjointement par les trois associations étudiantes sur les campus de Montréal, Québec et Sherbrooke. Les résultats de cette enquête ont été rendus publics à l'université de Montréal. Le sondage était fait sur un échantillonnage de quelque 2,300 étudiants et plus de 85 pour cent d'entre eux ont répondu au long questionnaire qui leur était soumis.

Comme on sait, l'enquête a démarré l'été dernier alors que le département de Sociologie de l'Université de Montréal acceptait la responsabilité administrative de la recherche proposée par les associations étudiantes. C'est à M. Jacques Brazeau, directeur adjoint du département qu'avait été confiée la direction générale de l'enquête.

Les étudiants se sont inspirés de cette enquête pour rédiger leurs mémoires qu'ils soumettront bientôt à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

1. REPRESENTATION DES CLASSES SOCIALES A L'UNIVERSITE

Le rapport de l'enquête énonce que si l'on en juge par la scolarité de leurs parents, les étudiants constituent une population en forte mobilité sociale. Ce fait est confirmé par un examen des occupations des pères des étudiants dont 17 pour cent seulement se classent professionnellement dans la bourgeoisie, contrairement à ce que beaucoup semblaient croire.

L'enquête sociologique a révélé que les étudiants de famille ouvrière se dirigent surtout en science ou en génie. A mesure que l'on s'élève dans les classes sociales, les étudiants se distribuent plus également entre les diverses facultés. Les familles à l'aise fournissent relativement plus d'aspirants aux professions libérales. Le phénomène s'explique par la préparation antérieure des étudiants: ceux d'origine ouvrière, qui sortent d'une 12e année scientifique, n'ont pas accès aux professions libérales.

L'université représente donc assez bien la société extérieure. Mais à l'intérieur de l'université même, les classes ouvrières se retrouvent surtout en génie et en sciences et, à mesure que l'on monte dans les classes sociales, la distribution se fait plus au hasard.

D'autre part, les étudiantes sont davantage de classes bourgeoise que les étudiants.

2. ORIGINE URBAINE ET RURALE DES ETUDIANTS

En second lieu, l'enquête montre que plus de la moitié des étudiants ne sont pas originaires des villes universitaires et conséquemment ne demeurent pas chez leurs parents pendant l'année académique. Fort peu d'étudiants de l'extérieur de Québec, de Montréal et Sherbrooke logent à la maison des étudiants dans chaque université.

3. CONTRIBUTION FINANCIERE DES PARENTS

Plus on appartient à une classe sociale élevée en termes professionnels, plus la contribution des parents aux frais de l'étudiant est considérée importante. La relation est renversée quant à la mention des catégories: travail rémunéré, bourses et emprunts comme sources principales de revenu.

Le rôle des sources de revenu représentées par ces trois catégories est inversement proportionnel à celui de la contribution des parents.

Moins le revenu de son père est élevé, plus l'étudiant a tendance à faire des demandes de bourses. On emprunte aussi d'autant plus que le revenu du père est moins élevé. La même proportion des étudiants ont travaillé au cours de l'été dernier indépendamment des revenus de leurs parents.

Le revenu des parents des étudiants varie selon le lieu de résidence; les parents les plus à l'aise viennent surtout des grands centres, les parents ouvriers sont relativement plus représentés dans les villes moyennes, ceux qui ont un revenu de moins de $6,000 sont plus souvent d'origine villageoise ou rurale.

On note qu'en général ce sont les aînés de famille et les enfants près du rang de l'aîné dans l'ordre de naissance qui sont à l'université. Les fils de cultivateurs occupent plus souvent que les autres étudiants un rang éloigné de celui de premier-né.

4. DEPENSES ET REVENUS

Les dépenses moyennes des étudiants célibataires demeurant chez leurs parents sont de $1,557; celles des célibataires demeurant ailleurs sont de $2,116. Les étudiants mariés ont des dépenses annuelles s'élevant à $3,810.

Dans la répartition des dépenses pour l'ensemble des étudiants, selon leur importance, les principaux items sont: le logement et la nourriture, la scolarité, les loisirs et l'achat de vêtements ainsi que leur entretien. Pour les étudiants qui demeurent chez leurs parents et n'ont pas de frais de logement, l'item nourriture passe en importance au troisième rang, après les frais de scolarité et de coût des loisirs.

Pour l'ensemble des étudiants, les sources principales de revenu sont: 1) l'emploi rémunérateur durant l'été; 2) les bourses et la contribution des parents, à peu près également; 3) Les emprunts et l'emploi rémunéré durant l'année académique, à peu près égale aussi.

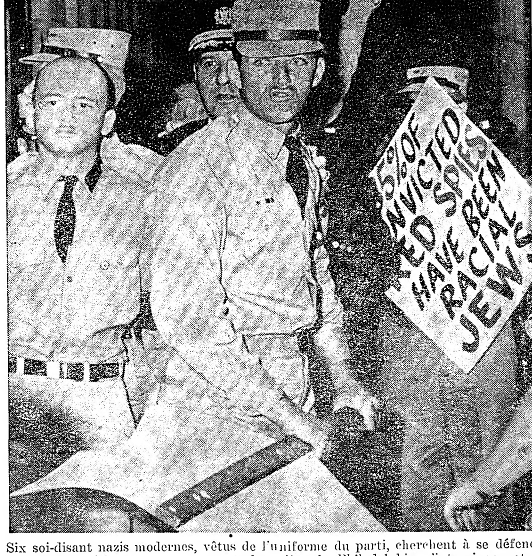
Le revenu moyen des célibataires est de $1,520 pour les étudiants qui résident chez les parents et de $1,880 pour ceux qui résident ailleurs. Un revenu aussi mince, dont le quart est utilisé en paiement de frais de scolarité, ne permet de boucler son budget qu'au prix de sacrifices certains.

Les étudiants dont les parents ne demeurent pas dans les villes universitaires gagnent moins que les étudiants originaires de ces villes. Ils équilibrent un budget plus considérable du fait qu'ils reçoivent davantage d'argent en provenance de bourses, de prêts et de contributions de leurs parents. Mais cet excédent ne suffit souvent pas à leurs dépenses.

Moins le revenu de leurs parents est élevé, plus les étudiants ont de bourses, plus ils doivent emprunter et moins ils touchent d'argent de leur famille. La contribution des parents diminue à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale. A cet égard, le rapport conclut que les enfants de familles à revenu modeste qui résident en dehors des villes de Québec, Montréal et Sherbrooke sont sans doute ceux pour qui l'accès à l'université est le plus difficile en raison des dépenses plus élevées que représente un cours universitaire si l'on ne peut demeurer chez ses parents.

—La justesse de l'esprit dépend de la droiture du coeur et du calme des passions.

Duclos




Six soi-disant nazis modernes, vêtus de l'uniforme du parti, cherchent à se défendre de la foule qui les attaque, avant que la police de Philadelphie n'intervienne et ne coffre ces disciples de Hitler. Ces six manifestants portaient des pancartes ou l'on pouvait lire des slogans antisémitiques.

# Lisbonne a été une escale difficile pour Dean Rusk

Lisbonne. — Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a quitté le Portugal en direction de Washington, à la suite d'une courte visite de 22 heures à Lisbonne que les observateurs politiques ont qualifiée de "froide".

Un profond malaise existe en effet entre les Etats-Unis et le Portugal à la suite des événements de Goa et d'Angola. Le régime Salazar reproche à l'administration Kennedy de n'avoir pas assez appuyé la cause portugaise lorsque ces problèmes ont été débattus aux Nations Unies.

Cependant à l'issue des deux entretiens que Dean Rusk a eus avec M. Salazar et son ministre des affaires étrangères, entretiens qu'il a lui-même qualifiés de "très amicaux", un porte-parole américain a affirmé que le climat s'est légèrement détendu.

A son arrivée à Lisbonne, Rusk avait été accueilli par des manifestations hostiles et un journal catholique avait écrit que le diplomate américain ne saurait s'attendre à être bien reçu par un "peuple qui a le sentiment d'avoir été trahi."

Rusk aurait, selon certains informateurs, déclaré à Salazar que son pays avait dépensé un capital politique considérable afin de défendre le Portugal, mais il ne semble pas que cette affirmation ait convaincu l'homme politique portugais. On souligne d'ailleurs que ce dernier n'a pas invité M. Rusk chez lui et a refusé de se laisser photographier en compagnie du secrétaire d'Etat.

Dean Rusk aurait également soulevé la question des bases militaires américaines dans les Açores, possessions portugaises.

Les accords actuellement en vigueur doivent arriver prochainement à échéance et Washington aimerait obtenir de Lisbonne que ces accords soient renouvelés.

Avant de quitter Lisbonne, Rusk, qui vient de faire une tournée des capitales européennes, a dit son optimisme sur l'avenir de l'Alliance atlantique.

—La sérénité est de la joie fixe ou habituelle.

Emerson

* * *

—La joie est une agréable émotion de l'âme qui jouit d'un bien qu'elle croit sien.

Descartes

* * *

—Rien ne contribue davantage à la joie que l'habitude de regarder le bon côté des choses.

Mgr Ullothorne, o.s.b.

# Khrouchtchev est bien fier de "sa" Roumanie

Moscou. — Le premier ministre soviétique est rentré d'une visite d'une semaine en Roumanie. Accueilli à sa descente d'avion par ses proches collaborateurs, il a déclaré qu'une "parfaite identité de vue" existait entre la Roumanie et l'URSS. Il s'est ensuite entretenu quelques minutes avec le président de l'URSS et son ministre des Affaires étrangères. Avant de quitter Bucarest, M. Khrouchtchev avait déclaré: "Nous devons considérer comme un devoir sacré de poursuivre avec conviction notre lutte pour la pureté du marxisme-léninisme, contre les manifestations d'un dogmatisme ou d'un revisionnisme, et pour le triomphe du prolétariat universel".

# Opinion américaine . . .

propres séances par les mots: "Dieu sauve les Etats-Unis et protège cet honorable tribunal". Il a souligné que le Sénat et la Chambre des représentants commencent eux aussi leur journée de travail en récitant une prière.

A Los Angeles, le cardinal James Francis McIntyre a exprimé son bouleversement en déclarant: "Cette décision nous fait rougir de honte, car elle fait de nous des émules du premier ministre Khrouchtchev".

"La Cour Suprême, ajouta le cardinal, mord la main qui la nourrit, car toute loi vient de Dieu".

Il s'est trouvé plusieurs personnages pour applaudir au jugement de la Cour Suprême, notamment le président de l'Association universaliste unitaire, le conseiller du Congrès juif américain, et d'autres.

Il n'y a pas eu encore de réaction officielle de la part de la Conférence des évêques des Etats-Unis, mais à New-York le cardinal Spellman a dit que la prière condamnée était une déclaration simple et volontaire de croyance en Dieu de la part des enfants fréquentant les écoles publiques. "Ce jugement, a-t-il ajouté, touche au coeur même de la tradition divine selon laquelle les enfants ont été élevés depuis toujours en Amérique".

On signale que le juge Hugo Black, qui a rendu le jugement majoritaire de la Cour Suprême, a été dénoncé lors de sa nomination par l'ancien président Roosevelt parce qu'il avait déjà été un membre notoire du Klu Klux Klan.

Les dirigeants de l'éducation dans l'Etat de New-York ont exprimé leur vif désappointement devant cette décision du tribunal. Le gouverneur Nelson Rockefeller, pour sa part, a exprimé l'espoir que des dispositions pourront être prises pour permettre que l'on continue de réciter cette prière dans les écoles publiques.

En apprenant la décision de la Cour Suprême, l'ancien président Herbert Hoover, contrairement à son habitude, de ne pas commenter des décisions judiciaires, a déclaré:

"Cette interprétation de la constitution au sujet des prières dans nos écoles constitue une désintégration de l'un des points les plus sacrés de l'héritage américain. Le Congrès des Etats-Unis devrait immédiatement soumettre un amendement à la constitution afin de consacrer le droit à la dévotion religieuse dans toutes les juridictions gouvernementales, au niveau de la nation, des Etats et des administrations locales."

La semaine

# A Québec

(suite de la première page)

l'inauguration. Un feu d'artifice a attiré des milliers de spectateurs et immobilisé les automobilistes, boulevard Dorchester.

Les Montréalais paieront le gaz plus cher, à compter de la semaine prochaine. La Régie provinciale a autorisé la Corporation de Gaz Naturel à porter la facture mensuelle minimum d'un dollar à un dollar et 40. Pour les maisons munies de chauffage au gaz, le minimum est porté à un dollar et demi par mois. Les municipalités de Montréal et de Verdun s'étaient opposées à toute modification des tarifs en vigueur, mais la Régie a passé outre à leurs représentations, afin de permettre à la Corporation de faire face à ses dépenses d'administration.

* * *

Le président de l'Hydro-Québec a déclaré à l'association des électriciens du Canada qui se tient à la Malbaie, que le Québec est l'endroit en Amérique du Nord où le courant électrique coûte le moins cher. M. Lessard a précisé également que c'est dans cette province que se trouve 40 pour cent de toute la puissance hydro-électrique du Canada.

* * *

Le Syndicat catholique des Charpentiers et Menuisiers du Québec réclame la démission de M. Marchand, comme président de la Confédération des Syndicats nationaux. Les syndiqués accusent le chef ouvrier d'avoir émis des déclarations de caractère politique, pendant et après la récente campagne électorale fédérale. Ils lui reprochent notamment son attitude hostile au crédit social.

* * *

La Fédération des Travailleurs du métal du Québec a décidé de lancer une campagne en faveur de la semaine de 32 heures, sans diminution du salaire hebdomadaire. Présentement, ses 13 mille membres travaillent 40 heures par semaine et plus. La plupart d'entre eux sont à Arvida, Beauharnois, Shawinigan, Ils-Maligne, Sorel et Lauzon.

# Plusieurs projets de travaux publics sont remis à plus tard

Ottawa. — Des projets d'une valeur de plusieurs millions de dollars ont été remis à plus tard à la suite de la mise en vigueur des mesures d'austérité décrétées par le gouvernement Diefenbaker.

Le sous-ministre des travaux publics, le major H. A. Young, a déclaré que la construction de l'édifice de la bibliothèque nationale, au coût de $10,000,000, des bureaux de l'administration de la Ferme expérimentale d'Ottawa, au coût de $6,000,000 et d'un centre de recherches pour le ministère des mines au coût de $10,000,000 comptent parmi les projets dont la réalisation sera retardée.

Il a révélé toutefois que l'ordre de remise ne s'applique pas aux projets dont les contrats ont été adjugés ou dont la construction a débuté; aux contrats adjugés en vertu de décision du département, dont la route transcanadienne et aux projets conjoints qui ont déjà fait l'objet d'une entente et finalement des réparations estimées nécessaires.

Toutefois, tous les autres projets seront révisés et un grand nombre d'entre eux subiront une coupe en raison de la décision du premier ministre de réduire les dépenses du gouvernement de $250,000,000 pour un exercice complet".

Cette décision du gouvernement a été prise à la suite d'une réunion du département du trésor, à laquelle assistait le ministre des travaux publics, M. Walker, défait dans la circonscription torontoise de Rosendale à l'élection fédérale du mois dernier.

# A la conférence sur Berlin: c'est à Moscou de répondre et non pas à Ulbricht

Washington. — "La proposition occidentale de discussion à quatre, avec l'URSS, en vue de mettre fin aux incidents le long du mur de Berlin n'a pas été adressée au régime de Pankow et il ne lui appartient pas en conséquence de la rejeter".

C'est par ces remarques que le secrétariat d'Etat a accueilli les informations de presse selon lesquelles le premier secrétaire du parti communiste de l'Allemagne de l'Est Walter Ulbricht condamne la proposition occidentale remise à Moscou.

On ose espérer à Washington que la prise de position du leader communiste de l'Allemagne orientale ne reflète pas la réponse que le gouvernement soviétique donnera éventuellement à la proposition des puissances occidentales.

Le chancelier fédéral d'Autriche, M. Alfons Gorbach, a déclaré que l'Autriche, si demande lui en est faite, est prête à offrir sa médiation sur la question allemande entre l'Urss et l'Allemagne fédérale.

Le ministre de l'air britannique Julian Amery a affirmé que le personnel de la RAF ne sera pas astreint aux restrictions imposées par le ministre de la Guerre quant au quartier libre des hommes stationnés en Allemagne. M. Amery a déclaré aux Communes que "de telles mesures ne sont pas actuellement nécessaires en ce qui concerne le personnel de l'aviation militaire".

M. Thomas Rodenbauch, représentant en Allemagne de la Pan American World Airways, a fait savoir que sa compagnie a l'intention de maintenir son service régulier à Berlin malgré la grève des mécaniciens de bord. On compte présentement 112 arrivées et départs par jour à Berlin, dont 64 sont assurés par la Pan American.